

1. Veuillez regarder l'enveloppe dans laquelle vous arrive ce bulletin.

Si vous y lisez la mention "Votre abonnement est terminé", c'est que, sauf erreur, vous n'aviez pas réglé votre cotisation-abonnement 1980 à la date du 14 juillet.

Dans ce cas, ayez la bonté de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur, puis de vous mettre à jour en versant la somme de 40 F. au C.C.P. ci-dessus ; les membres de l'Association qui auraient des difficultés financières sont invités à agir pour le mieux ...

2. Veuillez aussi dès maintenant noter la date du 5e congrès national, qui aura lieu à Toulouse les 6, 7 et 8 juillet 1981.

---

EDITORIAL

Depuis plusieurs années déjà, se faisait jour en France le besoin d'une formation archivistique spécialisée pour les archivistes ecclésiastiques et religieux chargés d'un dépôt central, c'est-à-dire d'une unité administrative sui iuris (archiviste diocésain ou d'Institut catholique, archiviste d'une maison généralice ou provinciale, archiviste monastique, etc.).

L'Association des archivistes de l'Eglise de France avait, dans son assemblée constituante du 19 septembre 1973, défini les buts qu'elle aurait à poursuivre en ces termes :

- 1) servir la sauvegarde et la bonne conservation de l'ensemble des documents qui, témoignant de la vitalité de l'Eglise catholique en France, constituent un élément spécifique du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays ;
- 2) promouvoir les divers moyens susceptibles de favoriser, non seulement les relations entre les intéressés, mais aussi leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds considérés.

Après la mise au point des cadres-types de classement pour les diverses sortes d'archives et l'élaboration d'un règlement général des archives de l'Eglise de France - réalisations envisagées dans l'assemblée constituante de l'Association et poursuivies de congrès en congrès -, il était donc nécessaire d'envisager la formation des responsables des divers dépôts d'archives, afin d'assurer le travail en profondeur qui s'impose.

Le 4e congrès national des archivistes de l'Eglise de France, tenu à Paris du 26 au 28 novembre 1979 sous la présidence de S. Em. Monsieur le Cardinal Antonio Samoré, Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Eglise Romaine, a fait le point du travail déjà accompli et jeté les bases de la tâche qui demeure à poursuivre. Les actes de ce congrès viennent de paraître ; et tous les participants, ainsi que tous ceux qui y avaient souscrit, ont dû recevoir leur exemplaire.

Cours de formation archivistique spécialisée

Au terme du congrès de novembre dernier, M. le Cardinal Samoré avait bien voulu annoncer lui-même un projet qui lui tenait à coeur : l'institution, par l'Association, de cours de formation archivistique spécialisée.

Pour la première série, qui devait être organisée à l'Institut catholique de Paris du 1er au 12 juillet 1980, il y eut en huit jours une trentaine d'inscriptions. Cette première série de cours vient de se dérouler aussi bien que possible : le compte-rendu qu'en donne ci-après un participant, l'abbé Joseph Zirnhelt, archiviste diocésain de Troyes, suffit à en souligner l'intérêt et l'importance, en même temps qu'il en évoque le contenu et le climat de cordialité. Rien n'interdit de penser que les séries suivantes doivent avoir la même qualité. Une deuxième série est déjà annoncée : elle aura lieu à l'Institut catholique de Toulouse du 22 juin au 3 juillet 1981; pour cette seconde série il y a déjà une quinzaine d'inscriptions; d'autres inscriptions s'annoncent encore : elles seront retenues dans l'ordre d'arrivée, en fonction des places disponibles.

Ainsi, c'est une espèce de corps d'archivistes spécialisés qui est en train de se constituer. Outre la formation technique qui est transmise, c'est bien un esprit commun qui se forge au long de ces journées partagées dans un travail assidu : il ne s'agit pas seulement d'ailleurs de répéter ou de devancer les prescriptions canoniques, il s'agit, par delà la fatigue inévitable, d'aider à ce que dans les esprits "peu à peu les choses se mettent en place", de telle sorte que ce qui pouvait être senti ou pressenti confusément se transforme en conviction, - tant pour ce qui concerne le rôle ecclésial que pour ce qui concerne le rôle social de l'archiviste ecclésiastique et religieux.

#### Semaine d'information archivistique ecclésiastique à l'Archivio segreto vaticano

Afin de contribuer à "former les formateurs" de ces cours de formation archivistique spécialisée qu'entreprendait d'instituer l'Association, M. le Cardinal Samoré avait bien voulu, en novembre dernier, proposer d'organiser à l'Archivio segreto vaticano une semaine d'information archivistique ecclésiastique et de mettre à cette occasion ses services à la disposition des futurs enseignants de ces cours.

Avant donc de fournir leurs prestations, les futurs professeurs ont pu participer, du 16 au 21 juin 1980, à une semaine de travail très soutenu, sous la présidence et avec la contribution personnelle de M. le Cardinal Samoré, ainsi qu'avec le concours de Mgr Martino Giusti, préfet des Archives vaticanes, de Mgr Terzo Natalini, vice-préfet, et du P. Sergio Pagano, du même organisme. Au cours de ces huit jours, il a été possible aussi d'inscrire dans le programme, et même hors programme, un certain nombre de visites de dépôts d'archives, de rencontres utiles, etc. Ainsi, ceux qui devaient constituer l'encadrement des premiers cours de formation archivistique spécialisée ont pu, au préalable, non seulement recevoir une information précieuse, apprendre à connaître des hommes et des lieux, mais encore se préparer dans un climat véritablement ecclésial à la responsabilité qu'il allait leur incomber d'assumer.

L'Osservatore romano, dans son édition en langue française, s'est déjà fait l'écho de ces journées de travail (avec une photographie où il est possible de reconnaître les participants). Et un compte-rendu de cette semaine prendra place dans le volume qui doit paraître à l'occasion de l'inauguration solennelle des nouveaux locaux (54 km de rayonnages) en cours d'installation sous la cour de la Pigna pour agrandir la capacité de l'Archivio segreto vaticano.

#### Rencontres diverses

Outre ces temps forts de travail intensif, diverses rencontres ont eu lieu aussi dans les premiers mois de l'année :

Rencontres régionales d'archivistes : à Bordeaux (5 mars : une dizaine d'archivistes diocésains et religieux de la région apostolique), à Toulouse (6 mars : une quinzaine d'archivistes diocésains et religieux de la région apostolique, qui ont choisi une commission locale d'accueil du prochain congrès; à l'occasion de la réunion de cette commission organisée le 19 mai, les supérieures majeures de la région apostolique, rassemblées la veille à Tarbes, avaient reçu une information sur la question des archives; et le 20 mai, c'est le Comminges qui s'intéressait au pro-

chain congrès de l'Association), à Lyon (19-20 avril : une trentaine de religieuses, dont une dizaine de moniales; 21 avril : archivistes diocésains de la région apostolique), à Strasbourg (25-26 avril : une trentaine de religieuses de la région apostolique), à Lille (27 juin : une quinzaine d'archivistes diocésains, religieux et religieuses des trois diocèses de Lille, Cambrai, Arras). Chacune de ces rencontres était certes marquée par les préoccupations particulières des responsables locaux et la situation des participants réunis. Mais la conscience professionnelle des intéressés et la simplicité des échanges fraternels ont fait de chacune de ces rencontres régionales autant de journées de travail sérieux.

Le Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines a continué de tenir, avec sa régularité habituelle, ses journées de travail trimestrielles : à Paris les 15 et 16 mars et à Sées-Alençon du 9 au 11 juin. A l'occasion de cette rencontre normande, préparée par soeur Rose, archiviste de la Providence de Sées, octogénaire toujours fervente et dynamique (elle vient de se mettre à la paléographie !), l'exposition présentée à Paris pour le congrès de novembre dernier a pu attirer de nouveau un certain nombre de visiteurs de la région, qui n'étaient pas venus à Paris : montée dans un cadre renouvelé, cette exposition était d'ailleurs augmentée par l'apport de panneaux d'une dizaine de congrégations féminines de Basse-Normandie.

#### Archives des moniales

Dans leur rencontre de juin 1978, les déléguées des moniales avaient tenu à mettre à leur programme la question des archives (cf. Bulletin de l'Association X-2; et les articles parus dans le "Lien des contemplatives"). A cette occasion, elles avaient accepté d'envisager un travail d'ensemble à réaliser au cours des années suivantes. Ce travail est maintenant engagé et semble pouvoir témoigner prochainement de ce qui est entrepris. Ce n'est pas sans mérite dans bien des cas; car, en entraînant des fusions de monastères, la diminution des effectifs, qui rend plus urgent assurément l'effort à fournir dans le domaine des archives, est aussi loin d'en faciliter la réalisation.

#### La 1<sup>e</sup> édition du "Manuel des archives de l'Eglise de France"

Résultat de nombreux échanges sur l'expérience acquise, édité pour inciter et aider les archivistes ecclésiastiques et religieux à remplir de mieux en mieux leur tâche spécifique, ce manuel vise à être un instrument de travail pratique et utile, eu égard au caractère propre des fonds considérés.

L'ensemble des documents qu'il contient résulte des différents congrès. Les dossiers de travail remis chaque fois aux congressistes (Paris 13 et 14 octobre 1975, Bordeaux 11-13 novembre 1977, Paris 26-28 novembre 1979) avaient fait au fur et à mesure l'objet de publications séparées. Mais, souvent préparé par un questionnaire et parfois prolongé par des commissions spécialisées, le travail en profondeur accompli en congrès avait besoin d'une maturation avant que la gerbe n'en fût liée.

Adressé à l'occasion du 4<sup>ème</sup> congrès national tenu à Paris les 26, 27 et 28 novembre 1979 et lu publiquement au cours de la séance solennelle tenue à l'UNESCO dans le cadre des semaines internationales d'archives organisées sous l'égide de cet organisme, le message pontifical qui ouvre ce manuel apporte en quelque sorte une charte constitutive aux archives ecclésiastiques et religieuses. Tout en se référant à l'actuel droit canonique, ce document anticipe sur les précisions qu'il y aura lieu quelque jour d'apporter officiellement quant au statut de l'archiviste et quant aux exigences concernant les archives ecclésiastiques et religieuses.

Le règlement général, étudié et adopté au cours du 4<sup>ème</sup> congrès national de l'Association réuni à Paris du 26 au 28 novembre 1979, vise à répondre aux besoins qui avaient motivé le voeu émis à ce sujet lors de l'assemblée constituante de l'Association le 19 septembre 1973 en accord avec les autorités ecclésiastiques et religieuses compétentes. Des annexes lui sont adjointes afin de faciliter une harmonisation avec la législation française actuellement en vigueur - et notamment avec la

loi française sur les archives du 3 janvier 1979.

Les divers cadres de classement, qui constituent aussi une partie importante de ce manuel, sont le fruit de l'expérience acquise dans divers secteurs depuis une vingtaine d'années et des mises au point qui ont été effectuées en chaque cas par les responsables les plus qualifiés. Plus sans doute qu'un caractère descriptif, c'est une valeur normative et pédagogique qu'il y a lieu de leur reconnaître. Là encore, il s'agit de servir le travail des archivistes, eu égard au caractère propre des fonds dont ils ont la charge.

Ce manuel des archives de l'Eglise de France est donc le fruit collectif d'une pratique archivistique acquise certes dans des conditions souvent précaires mais avec conscience et abnégation. Le fruit collectif : car il n'aurait pas vu le jour sans l'association des responsables des divers services d'archives et la mise en commun de leur expérience que précisément permet leur association. En ce sens, il témoigne de l'effort qu'ils poursuivent. Mais, parce que cet effort a besoin d'être continué, d'être amélioré et intensifié, d'être généralisé, ce manuel est un instrument de travail au service des archives de source ecclésiastique et religieuse considérées comme un élément spécifique et non négligeable du patrimoine de l'humanité.

La 1<sup>e</sup> édition de ce manuel vient de servir de trame aux cours de formation archivistique spécialisée donnés à Paris du 1<sup>er</sup> au 12 juillet 1980. D'autres exemplaires seront progressivement diffusés au sein de l'Association de manière à aider et servir, dans leur tâche obscure et exigeante, ceux qui lui ont donné de voir le jour.

Charles Molette.

---

Prix de l'Académie française :

- Prix Feydeau-de-Brou à l'abbé Alype-Jean Noirot pour les deux premiers tomes de l'Histoire du département de l'Yonne comme diocèse
- Prix Lafontaine à l'abbé Charles Molette pour son ouvrage Un chemin de feu. Mère Laurentia Sibien (1891-1943)

Memento

Nous aurons une pensée et une prière particulières pour :

- Soeur Madeleine Sénéchal (1912-1980) : née le 16 avril 1912 à Montreuil-sous-Bois, profession perpétuelle dans la congrégation de la Retraite le 30 août 1952, décédée à Angers le 14 mai 1980. Après avoir été professeur de lettres classiques à Angers, puis de nombreuses années à Cholet, elle était venue à Paris en septembre 1977 à l'heure où elle prenait sa retraite, afin d'assurer le secrétariat provincial. Dans les moments moins chargés de cette responsabilité, son souci de servir l'avait incitée à assumer en outre le secrétariat du Groupe de recherches historiques et archivistiques des congrégations féminines dont elle soutenait ainsi l'activité avec ferveur.

- - - : - - -

## UNE GRANDE PREMIERE

---

Ou, pour employer un langage plus en rapport avec ce que nous sommes, une date historique : le premier cours de formation archivistique propre aux Archivistes de l'Eglise de France, dans le cadre de leur Association.

C'est l'Institut catholique qui accueillit les 32 participants, ce premier juillet de l'an de grâce 1980, pour douze journées bien remplies : 12 matinées de cours, les après-midi étant occupées par des visites fort intéressantes, comme nous l'allons voir.

L'élément féminin dominait nettement : beaucoup de religieuses, archivistes de leurs Congrégations; quelques prêtres et un laïc, archiviste chevronné déjà des Oeuvres pontificales missionnaires.

Les présentations furent brèves : l'horaire des cours, serré, ne laissait place à aucune fantaisie. Le programme était dense et le petit quart d'heure de pause, en milieu de matinée, fut chaque fois apprécié; entr'autres raisons, comme remède préventif à la "crampe des écrivains" qui nous guettait tous.

En tant que président de l'Association des archivistes de l'Eglise de France, M. Molette se devait d'ouvrir la session en nous présentant le "MANUEL" tout frais sorti de presses. Voilà un instrument bien nécessaire, et qui faisait défaut : qu'il soit remercié de nous l'avoir fourni.

Le commentaire - émaillé d'exemples précis - qu'il fit de chacun des titres le composant, nous fit pénétrer plus avant et avec moins d'appréhensions dans ce jardin quelque peu mystérieux dont l'accès nous est ouvert par notre fonction, mais qui ne livre ses secrets qu'à celui qui sait en manipuler les diverses clefs. Il a mis ces clefs entre nos mains.

Tour à tour, après lui, M. l'abbé Bizeau (de Chartres), le Père Jean Mauzaize (des Capucins de Paris), Soeur Madeleine Saint-Jean (de la Présentation de Tours), le Père Sourisseau (des Missionnaires de la Plaine) et le Frère Jean-Claude Ribaut (des Fr. du Sacré-Coeur), nous tinrent en haleine en traitant, avec quelle compétence fruit d'une admirable documentation et d'une expérience déjà longue, soit des Registres de catholicité, mine insoupçonnée d'histoire locale, soit des Archives missionnaires, vaticanes, de l'Enseignement catholique, à moins que ce ne soit en nous faisant survoler l'histoire des Oeuvres hospitalières, comme fit M. l'abbé Manière, archiviste diocésain de Toulouse.

Mais, cette "Théoria" s'accompagnait, comme il se doit, d'une sérieuse "Praxis" : comment enregistrer, classer, fichier, répertorier, mettre en série, des documents engrangés; lesquels éliminer et lesquels conserver ? Quel matériel nous est proposé, et par quelles maisons spécialisées - car on ne saurait, au siècle qui est le nôtre, travailler sérieusement avec des ais bancals ou des cartons disparates ! Classeurs et sangles, boîtes ignifugées et class'archives, série de fiches et archiv'thèques nous furent présentés, commentés et discutés, accompagnés de catalogues...sources de tentations nombreuses et de soupirs d'envie. Voilà ce qui remplit nos matinées compactes, de 9 h. à midi, chaque jour.

Les soirées n'étaient pas moins studieuses, préparées qu'elles étaient par les exposés du matin : visites aux Archives départementales de la Seine, à celles du diocèse de Paris, des Pères Capucins de la rue Boissonnade, des Soeurs de l'Assomption. Visites encore aux Archives nationales qui nous occupèrent deux longues

après-midi et nous permirent, de plus, d'apprécier la délicatesse de leur directeur, M. Favier, et du mentor qui s'était obligeamment mis à notre disposition, M. Mahieu, dont l'érudition n'a d'égale que l'affabilité.

Il faut en dire autant des personnalités qui nous accueillirent à la Bibliothèque nationale, en préparant à notre intention une mini-exposition commentée magistralement ou en nous initiant à l'histoire comme aux ressources de la maison; de ceux qui nous reçurent aux Archives et au Musée de l'Assistance publique; de ceux qui nous facilitèrent l'accès aux fouilles du parvis de Notre-Dame, comme aussi aux Fontaines (Chantilly), le vaste enclos bien connu des RR.PP. Jésuites, dont le remarquable montage audio-visuel sur le Livre et la Bibliothèque nous mirent en appétit sans que .... nous puissions totalement le satisfaire !...

Bref, douze journées pleines, vécues dans la cordialité, et qui nous laissent sur le désir de poursuivre une formation qui apparaît désormais à chacun de nous plus nécessaire que jamais.

Alors, archiviste, "posté de consolation" ou "honnête retirade" ? Que non pas ! Mais bien plutôt, comme l'écrivait le Cardinal Secrétaire d'Etat à M. le Cardinal Samoré, bibliothécaire et archiviste de la Sainte Eglise Romaine, qui présidait notre dernier congrès en novembre 1979 : conservateurs de l'héritage du passé ... artisans de paix et d'unité entre les hommes ..... tâcherons au service de la Sainte Eglise.

Je crois pouvoir affirmer que chacun des participants à cette session intensive de formation, contemplant, au soir de journées fatigantes ou après des recherches infructueuses, alors qu'il serait tenté parfois (peut-être ?) par le découragement, contemplant, dis-je, l'attestation si joliment illustrée remise en fin de stage, y puisera courage et réconfort.

J. ZIRNHELT

Archiviste diocésain  
(Troyes)

- - - : - - -

## NOTE SUR LES SOURCES DE L'ÉTAT-CIVIL DE PARIS

Le 24 mai 1871, l'incendie allumé par la Commune anéantissait l'Hôtel de Ville de Paris et les archives départementales de la Seine, alors conservées, à proximité, avenue Victoria. On pourrait penser que les fonds disparus dans le sinistre n'étaient constitués que par des papiers contemporains. Or, il n'en est rien; car bien que les fonds civils et ecclésiastiques des établissements supprimés à la Révolution aient été primitivement versés aux Archives nationales, l'Hôtel de Ville abritait encore nombre de documents de l'Ancien Régime (1). En plus des documents anciens, on y trouvait encore toutes les archives de l'époque révolutionnaire, tous les papiers de l'administration moderne et en particulier les actes de l'état-civil. L'incendie anéantit en conséquence :

a) les registres paroissiaux antérieurs à 1793 que l'on avait sortis des paroisses afin de constituer un dépôt central de l'état-civil à l'Hôtel de Ville, et depuis 1860, les registres d'état-civil ainsi que les registres paroissiaux et d'état-civil de onze communes de banlieue annexées à Paris en 1859.

b) l'incendie du Palais de Justice où se trouvait installé le greffe du Tribunal de première instance détruisit les deux collections des registres paroissiaux et d'état-civil de 1668 à 1870 qui y avaient été déposés par les mairies de Paris.

Il est bien difficile de se faire une idée exacte du désastre. Mentionnons seulement que la collection communale contenait quelque 4000 registres auxquels il faut encore ajouter plus de 400 registres venus d'hôpitaux parisiens, 30 autres provenant de maisons religieuses, dont la collection des vêtures et des professions de 1615 à 1781 de l'ancien couvent de noviciat des Capucins du faubourg Saint-Jacques, sans compter les registres paroissiaux versés en 1860 par les communes annexées à Paris.

Quant aux registres d'état-civil centralisés aux archives de l'Hôtel de Ville, leur nombre s'élevait environ à 7500. Cette collection se recommandait par l'ancienneté de certains registres. Ainsi, les mariages passés à Saint-Jean-en-Grève remontaient à 1515, à 1525 les baptêmes administrés à Saint-André-des-Arts et à Saint-Jacques-la-Boucherie, à 1527 les décès enregistrés à Saint-Josse et à Saint-Landry. En définitive, le nombre total des actes disparus dans l'incendie de 1871 peut s'élever à environ 8.000.000. Dès lors, Paris se trouvait dénué de tout état-civil.

On songea, au lendemain du désastre, à le reconstituer. Dans ce but, la loi du 15 février 1872, art. 3, obligeait toutes les administrations et tous les établissements publics à rechercher dans leurs archives les actes de l'état-civil parisien, soit ceux de Paris et des communes annexées à la capitale en 1859 qui pouvaient y être contenus, et à les transmettre à la commission chargée de la reconstitution des actes de l'état-civil du département de la Seine. Ce travail devait porter sur tous les actes de naissance, reconnaissance d'enfants naturels, mariage, divorce ou décès antérieurs ou postérieurs à la loi de 1872, jusqu'à 1860 (2).

La commission nommée pour travailler à la reconstitution des actes détruits poursuivit ses travaux jusqu'au 7 juin 1897, mais dut s'arrêter non parce que les

(1) En vertu de la loi du 16 juin 1859 furent annexées à Paris les communes d'Auteuil, Batignolles-Monceaux, Belleville, Bercy, Charonne, Grenelle, La Chapelle, La Villette, Montmartre, Poissy, Vaugirard.

(2) Circulaire aux préfets (texte publié dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, XXXIII (1872), p. 539.

documents manquaient, mais faute de crédits. De ce fait, elle ne put utiliser toutes les nombreuses sources d'information qui existaient et ne rétablit que peu d'actes anciens. Le tiers des actes disparus fut seulement reconstitué.

Comme l'ancienne collection des registres avant l'incendie, la nouvelle collection existe en double exemplaire : 1) une conservée aux archives communales de Paris réunies aux archives départementales de la Seine ; 2) une seconde collection placée au greffe du Tribunal de première instance.

I. - Séries des Archives de Paris contenant les nouvelles collections d'état-civil.

A) Etat-civil parisien avant 1860 : Série V.2 E (3). Il s'agit de l'état-civil de Paris et des communes annexées à la capitale en 1859. Cet état-civil va du XVIIe siècle à 1859. Environ 2.700.000 actes seulement sur 8.000.000 détruits ont pu être reconstitués d'office ou à la demande de personnes intéressées, grâce surtout aux registres des paroisses pour les actes de naissance et de mariage, et avec l'aide de l'enregistrement pour les décès.

Série V.3 E : instrument de recherche de la série précédente consistant en un fichier général de l'état-civil reconstitué par ordre alphabétique des noms (naissances, mariages, sépultures).

Cette série est conservée ainsi que la précédente à l'annexe des Archives de Paris, à l'hôtel Saint-Aignan, 71, rue du Temple.

B) Divers documents d'état-civil.

Série V.5 E : cette série appelée "seconde reconstitution" s'accroît encore de nos jours. Elle est formée par des documents divers trouvés au cours de triage dans d'autres séries des Archives de Paris, ou provenant de dons et d'achat. Les actes sont classés par ordre alphabétique et suivant les répartitions habituelles : naissances, mariages et sépultures.

C) Autres séries de l'état-civil (4)

Série V.4 E : registres originaux pour la période 1860-1870 versés en 1972 par les 20 mairies de Paris, classés dans l'ordre des arrondissements.

L'instrument de recherche principal est constitué par les Tables décennales (un registre par période décennale et par arrondissement de 1860 à 1902.) Après cette dernière année, les Tables sont conservées soit dans les mairies respectives soit au Palais de justice (greffe de l'état-civil).

Série V.6 E. - Elle est constituée par des épaves échappées à l'incendie de 1871 et provenant des paroisses de :

a) Saint Jean-Baptiste de Belleville : baptêmes, mariages, sépultures (1734-1736).

b) Saint-Roch : baptêmes, mariages, sépultures (1790).

Cette série conserve encore des registres de l'époque révolutionnaire et du début du XIXe siècle :

Vaugirard : mariages (an VII).

Canton d'Issy : divorces (an VIII). Avec ces registres a été relié un exemplaire de la Table décennale de Vaugirard allant du 20 décembre 1792 au 1er Vendémiaire an XI.

---

(3) Les cotes des Archives de Paris sont formées de 2 lettres : D ou V. La première indique qu'il s'agit des Archives départementales de l'ancien département de la Seine, la seconde, des Archives communales de Paris. Chacune d'elles est suivie d'une lettre de série selon le cadre de classement des Archives départementales ou des Archives communales.

(4) Nous remercions M. Jean-Yves Ribault, directeur des Archives de Paris, de nous avoir autorisé à utiliser les Sources de l'état-civil parisien.



- Registres des actes de naissances des comités des sections des :  
 Tuileries (an III-an IV).  
 Champs-Élysées (an III-an IV).  
 Place Vendôme (an III-an IV).  
 Le Roule (an III-an IV).
- Registres des actes de décès des comités des sections des :  
 Tuileries (an IV-an V).  
 Champs-Élysées (an III-an IV).  
 Place Vendôme (an III-an IV).  
 Le Roule (an III-an IV).  
 Mont Blanc (an III-an IV).

Série V.7 E. - Il s'agit ici d'une collection de faire-parts parisiens contenus en quelque 300 cartons depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1920 approximativement.

Série V.8 E. - Constituée par des collections diverses et relative soit à des artistes parisiens, bijoutiers et orfèvres, soit aux victimes de la Révolution. En plus de celle-ci, il faut signaler plus spécialement la collection Mayet, photographiée et reliée par les soins de l'administration des Archives de Paris, soit :

- a) un fichier des mariages célébrés dans les paroisses de Paris de 1795 à 1862.
- b) un fichier des paroissiens de Saint-Eustache de 1536 à 1792.
- c) des fichiers établis par l'administration de la Préfecture de la Seine, de 1864 à 1868, afin de faciliter les recherches dans les registres et couvrant les années 1701-1792 et se rapportant aux paroisses de : Saint-Jacques du Haut-Pas, La Madeleine de la Ville-l'Évêque, Saint-Etienne du Mont, Saint-Médard, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Saint-Louis des Invalides, Saint-Benoît, Saint-Sulpice, l'Hospice de la Charité.

Il conviendrait, également, de mentionner un fichier électoral réalisé d'après les listes de 1860 à 1870.

Série V.10 E. - C'est une table des mariages et des divorces célébrés à Paris de 1793 à 1802.

Série V.11 E. - Elle est constituée par les fiches xérographiées d'après les registres paroissiaux (1792-1860) de Paris dont l'ensemble existe encore dans les paroisses parisiennes et a été microfilmé depuis 1960. Le fichier représente les baptêmes, mariages et sépultures des paroisses de : Saint-Ambroise, Saint-Denis du Saint-Sacrement, Sainte-Elisabeth, La Madeleine, Saint-Merry, Saint-Etienne-du-Mont, Saint-Benoît, Saint-Eugène, Saint-Roch, Saint-Eustache, Saint-Séverin, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Gervais. Le travail de microfilmage se poursuit actuellement.

## II. - Autres sources à consulter aux Archives de Paris pour les recherches concernant l'état-civil.

### A) Ancien Régime :

Série D.C 6 : Bureau des insinuations de Paris comprenant légitimations, naturalisations, testaments, renonciations à successions, dons mutuels, curatelles.

### B) Epoque révolutionnaire :

Série DQ 7 1966-1968 : Fonds des bureaux d'enregistrement, soit les actes civils publics, actes sous seing privé et mutations par décès. D Q 8 : Table pour Paris ; DQ 14 : registres et tables pour la banlieue.

Série DQ10 : Fonds de la Direction des domaines de Paris et du département de la Seine. Il se rapporte surtout à l'administration et à la liquidation des biens des émigrés et aux successions en déshérence.

C) Période préfectorale

1) Série DQ7 : Fonds des bureaux de l'Enregistrement. Il se rapporte surtout aux déclarations de successions et de décès, classées par bureaux des successions correspondant aux arrondissements anciens et nouveaux (5). Les recherches sont facilitées en raison de l'existence de tables (série DQ<sup>8</sup>) s'échelonnant de 1791 à 1850 qui permettent de connaître les décès arrivés à Paris.

2) Série D.M.<sup>2</sup> : listes électorales de 1848 à 1938 qui donnent la date de naissance, la profession et le domicile des électeurs.

3) Série D.R.<sup>1</sup> : listes annuelles de recrutement par arrondissement de Paris et par commune de 1811 à 1921. Elles fournissent l'état-civil, la filiation, la profession et le domicile des conscrits ainsi que le domicile de leurs parents.

Nota. - On trouvera dans la salle de travail des Archives de Paris les nombreux répertoires numériques permettant des recherches dans les séries indiquées.

III. - Recherches à effectuer dans des dépôts différents des Archives de Paris.

Il va sans dire que les listes d'actes que nous indiquons ci-après, très fragmentaires, n'ont pas de valeur authentique, et ne sont que des copies faites à différentes époques sur les registres eux-mêmes. Ils sont cependant utiles, étant donné la disparition des originaux :

## a) Bibliothèque nationale :

Ms.fr. 3774, fol.241-255 : Noms des victimes mises à mort à l'époque révolutionnaire.

" 8625 : Saint-Roch, mariages (1785-1791).

" 8635 : Saint-Louis des Invalides, décès (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> s.).

" 11751 : Notre-Dame, décès des chanoines (1740-1770).

" 11764-11765 : Feuillants, décès (1766-1790).

" 16861, fol.1-208 : décès des religieux de la congrégation de Saint-Maur (1632-1792).

" 18818, p.291-364 : décès de séculiers et de réguliers à Saint-Germain-des-Prés (1634-1695).

" 32585 : extraits d'actes de baptêmes et de sépultures provenant de plusieurs paroisses :

La Madeleine-la-Ville-L'Evêque (1720-1744).

Saint-Honoré (1602-1711).

Saint-Landry (1527-1711).

Saint-Médard (1544-1640).

Saint-Médéric (Saint-Merry) (1536-1537).

Saint-Roch, baptêmes (1744-1745).

mariages (1733-1745).

inhumations (1744-1745).

" 32.587 : Saint-Eustache, baptêmes (1743-1745).

bans, fiançailles et mariages (1529-1748).

inhumations (1748).

" 32.588 : Saint-Jean-en-Grève, baptêmes (1526-1711)

fiançailles et mariages (1515-1713).

inhumations (1623-1632).

(5) A titre indicatif, nous donnons la numérotation des anciens arrondissements parisiens en chiffres arabes avec leurs équivalents actuels en chiffres romains. Les nouveaux arrondissements sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1860 :  
1 = VIII ; 2 = IX ; 3 = II ; 4 = I ; 5 = X ; 6 = III ; 7 = IV (en partie) ;  
8 = XI ; 9 = IV (en partie) ; 10 = VII ; 11 = VI ; 12 = V.

- " 32.589 : Saint-André-des-Arts, baptêmes, mariages, sépultures (1525-1746).  
 " 32.590 : Saint-Nicolas-du-Chardonnet, baptêmes, mariages, sépultures (1537-1743).  
 " 32.591 : Saint-Paul, baptêmes (1533-1747). fiançailles et mariages (1560-1746).  
 " 32.592 : Saint-Sauveur, baptêmes (1555-1740). mariages (1537-1740). sépultures (1630-1740).  
 " 32.593 : Saint-Sulpice : baptêmes (1537-1748). mariages (1746-1748). sépultures (1746-1748).  
 " 32.594 : id. extraits des registres (1604-1714).  
 " 32.838 : Saint-Gervais, baptêmes (1531-1712). fiançailles (1580-1694). mariages (1608-1712). sépultures (1639-1712).  
 " 32.839 : Saint-Sulpice, mariages (1544-1651 ; 1719-1725).  
 " 32.945 : id. baptistaire avec mentions de mariages (1692-1693).

Nouv.acq.françaises 3240, fol.141-228 : Saint-Eustache, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Gervais, Saint-Honoré, Saint-Jacques la Boucherie, Saint-Jacques de l'Hôpital, Saint-Jean-en-Grève, Saints-Innocents, Saint-Josse, baptêmes et décès (1714-1750).

" 3615-3622 : coll. Rochebilière, relative à l'ancien état-civil de Paris (XVIe - XIXe siècle).

" 5859-5862 : coll. Ravenel (XVIIe - XIXe siècle).

" 12038-12.198 : coll. Laborde, artistes des XVIe - XVIIe siècle.

Clairambault, vol.987-989 : extraits des registres de Saint-André-des-Arts (1525-1724).

Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms.896 : mention d'actes des paroisses Saint-André-des-Arts (1525-1723), Saint-Jean-en-Grève (1523-1698), Saint-Gervais (1666-1684).

Bibliothèque historique de la Ville de Paris : ms.Collection Chereau qui comporte 90 actes paroissiaux du XVIe au XVIIIe siècle et concernant surtout les médecins.

Mentionnons aussi un manuscrit récemment acquis : Registre de copies d'actes des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas (1701-1789).

#### b) Archives nationales

En plus des copies et d'extraits de registres paroissiaux ci-dessus indiqués, les Archives nationales possèdent quelques-uns de ces volumes d'extraits, et surtout, dans les fonds ecclésiastiques, des nécrologes de maisons religieuses qui peuvent fournir des données importantes :

##### Extraits de registres paroissiaux

- L 634 n° 34 : Saint-Côme, copies d'actes de baptêmes, de mariages et de sépultures (1539-1733).  
 L 670 n° 1-2b : Saint-Landry, baptêmes et mariages (XVIe) et testaments (1544-1552).  
 LL 757 : Saint-Hilaire, mariages (1552-1568).  
 LL 883 : Sainte-Opportune, mariages (1729-1758).  
 LL 958 : Saint-Sulpice, mariages (1599-1604).

##### Nécrologes de couvents

- L 1053, n°35 : Filles Dieu de la rue Saint-Denis (1737-1755).  
 L 1053, n°62 : Filles du Calvaire de la rue de Vaugirard (1633-1674).

- L 1083, n°39 : Visitandines de Chaillot (1689-1791).  
LL 1525 : Cordeliers du Grand Couvent (1645-1702 ; 1666 - 1695).  
LL 1526 : id. (1665-1676).  
LL 1551 : Trinitaires (1666-1780).  
LL 1560 : Pères de La Merci (1613-1785).  
LL 1610 : Sainte-Perrine de La Villette (1728-1735).  
LL 1637 : Augustines du faubourg Saint-Marcel (1671-1750).  
LL 1657 : Filles Dieu de la rue Saint-Denis (1475-1650).

c) Arsenal

Ms. 930 : Célestins (1300-1636).

d) Bibliothèque Sainte-Geneviève

Ms 133 : Chanoines génovéfains (1624-1791).

### Hôpitaux

Il faut noter aussi que les archives des hôpitaux conservent les registres de naissances d'enfants nés dans ces établissements ainsi que ceux des décès. Les anciens registres de l'Hôtel-Dieu et des autres hôpitaux de Paris, ainsi qu'une grande partie des archives de l'Assistance Publique ont disparu dans l'incendie de la Commune. Ont subsisté ceux des Qinzé-Vingts (1620-1786).

### Cimetières

Une source qui passe inaperçue et s'avère importante, ce sont les archives des cimetières qui possèdent des registres d'entrée indiquant le lieu d'où proviennent les corps, mais non celui du décès, ainsi que la date de réception des corps non les dates de décès :

Dates auxquelles remontent ces registres : Père La Chaise (1804), Bercy (1816), Montparnasse (1824), Montmartre (1825), Saint-Vincent (1831), Batignolles et Belleville (1833), La Chapelle (1849), Vaugirard (1852), Passy (1854), Charonne (1855).

Des fichiers déposés à la conservation de chaque cimetière permettent des recherches rapides. Il faut noter que le Bureau des Cimetières (5 bis rue Curial, Paris, XIXe) centralise les fichiers de tous les cimetières parisiens.

### Actes modificatifs et rectificatifs

Nous pensons que l'indication d'actes ayant modifié, rectifié ou même annulé certains actes d'état-civil primitifs avec la mention du dépôt et du fonds où ils sont conservés pourront être de quelque utilité :

1) Lettres de légitimation. Il en existe aux Archives nationales plusieurs séries allant de 1301 à 1789 suivant un ordre chronologique :

K 166-174 : copies provenant des Archives de la Chambre des Comptes.

M 612 ; 01+ 218-238 : minutes ou copies non signées appartenant au fonds de la chancellerie.

P 2592-2601 : lettres conservées dans les registres d'enregistrement avec ou sans visa de collation.

V<sup>1</sup> 542-545 : copies signées du fonds de la chancellerie.

A la Bibliothèque nationale, ms.fr. 33047 : recueil général des légitimations et bâtardises tirées du Trésor des Chartes et de la Chambre des Comptes (XIVe-XVies.)

ms.fr.22.237 : liste d'actes de légitimation allant de 1514 à 1655 avec lacunes de 1570 à 1575.

2) Sentences de réformation d'actes paroissiaux par le lieutenant civil au Châtelet de Paris. Elles sont conservées aux Archives nationales et mélangées avec les autres actes du même magistrat et allant de 1584 à 1791 : Y 3879-5199.

3) Sentences de rectification d'actes paroissiaux rendues par l'official de Paris en forme originale (1723-1780) : Z<sup>10</sup> 200-211; nullités de mariage : Z<sup>10</sup> 216-217.

4) Sentences de l'Officialité de Saint-Germain-des-Prés (1407-1668) se rapportant à des nullités de mariage : Z<sup>10</sup> 242-243.  
Les dispenses pour mariage données par l'official de Paris, entre autres celles de production d'extraits baptistaires et mortuaires et les sentences de condamnation à célébrer le mariage, sont à rapprocher des registres de publications de mariages : Z<sup>10</sup> 173-215 (1729-1790).

#### IV. - Registres paroissiaux de Paris depuis 1802

1) Si l'incendie de 1871 a détruit les registres paroissiaux de 1802 à 1860, il reste encore, cependant, dans les mairies les registres des communes qui n'avaient encore été que partiellement annexées et qui avaient gardé leur autonomie administrative. C'est ainsi que les actes relatifs au Paris actuel peuvent se trouver dans les archives des communes d'Aubervilliers, Bagnolet, Clichy, Gentilly, Issy-les-Moulineaux, Ivry, Le Pré Saint-Gervais, Montrouge, Neuilly, Pantin, Saint-Mandé, Saint-Ouen, Vanves.

L'incendie du Palais de Justice détruisit aussi la deuxième collection des registres d'état-civil de 1668 à 1870 déposée au greffe du tribunal de première instance.

Ainsi, on trouve dans les mairies les registres d'état-civil depuis 1871 sauf dans les 13 communes citées plus haut où les registres remontent suivant les cas à une époque antérieure.

2) La plupart des paroisses de Paris conservent leurs registres paroissiaux de 1792 à nos jours.

#### Note annexe relative aux registres paroissiaux en dehors de Paris.

A) Des origines à 1802. L'ordonnance royale de Villers-Cotterets (1539) ordonnait aux curés et desservants de porter sur un registre les actes de baptêmes, régularisait les essais effectués ici et là auparavant, et prescrivait aussi de tenir registre des décès des seuls bénéficiaires. Ce fut l'ordonnance de Blois (1579) qui ordonna la tenue en double exemplaire des registres de baptêmes, mariages et sépultures (quelle que fût la qualité des défunts), et obligea les curés à garder un exemplaire des registres et à déposer le second aux greffes des bailliages.

A l'époque révolutionnaire, les registres des paroisses furent déposés dans les mairies (loi du 20 septembre 1792) et attribués aux Archives communales. Quant aux registres qui se trouvaient déposés aux greffes des anciens bailliages, ils furent transférés aux Archives départementales et y demeurèrent jusqu'en 1817, époque où ils furent amenés dans les greffes des tribunaux de première instance afin de permettre l'exécution des instructions adressées aux procureurs généraux dans le but de rectifier les registres d'état-civil qui contenaient des irrégularités et pour remplacer par des copies faites sur les doubles existants et déposés dans les Archives départementales ceux qui auraient été détruits ou perdus (circulaire des Archives, du 6 janvier 1923). On appelle couramment cette collection la "collection du greffe". Ces registres devaient, d'ailleurs, retrouver leur place primitive aux Archives départementales, à la faveur des versements postérieurs.

Ainsi, pour rechercher des actes de baptêmes, mariages et sépultures du XVII<sup>e</sup> siècle à 1802, on devra consulter :

a) les anciens registres paroissiaux conservés aux Archives communales en tenant compte cependant qu'il peut arriver, bien que rarement, que quelques rares paroisses possèdent encore cette même série d'Ancien Régime, et qu'en vertu de la loi du 21 décembre 1970, les archives de communes centenaires de moins de 2.000 habitants sont déposées obligatoirement aux Archives départementales (série E, bien qu'avant l'instruction du 1er décembre 1927, les anciens registres aient pu prendre place dans la série G en raison de leur caractère ecclésiastique).

b) la série des mêmes registres paroissiaux conservés jadis dans les greffes des tribunaux de première instance et maintenant aux Archives départementales. Si parfois les deux séries sont complètes, le contraire existe aussi et elles deviennent complémentaires.

B) Actes d'état-civil de 1802 à nos jours. - Dans ce cas, on devra diriger les recherches :

a) dans les registres paroissiaux conservés dans les paroisses et aux archives diocésaines, en tenant compte qu'en vertu de conventions passées entre la direction des Archives de France et certains évêchés, les registres paroissiaux postérieurs à 1802 jusqu'à une date fixée par les autorités ecclésiastiques ont été déposés aux Archives départementales.

b) dans les registres d'état-civil conservés dans les mairies et dont les doubles se trouvent aux Archives départementales.

Jean MAUZAIZE.

- - - : - - -

## LES ARCHIVES DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE

Avec à sa tête un historien comme premier recteur, l'Université catholique de Lille, préparée par l'ouverture des premiers cours de droit en novembre 1874 et fondée en novembre 1875, ne pouvait manquer de se constituer, dès les origines, un service d'archives. Aussi Monseigneur Edouard Hautcoeur (1830-1915) prit-il un soin tout particulier à conserver et à classer les papiers concernant les préliminaires, la fondation et la vie de l'établissement qu'il dirigea pendant quatorze ans (1874-1888), avant d'en devenir le Chancelier (1888-1915).

Cela explique également la nature des archives de l'institution dénommée successivement Facultés catholiques de Lille par suite de la loi de 1879 qui lui retirait le titre d'université, puis Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille (F.U.P.L.) en 1973, mais que dans un souci de commodité on continue d'appeler "la Catho". Il s'agit essentiellement d'un fonds consacré à un établissement d'enseignement supérieur libre; mais le rayonnement de son activité et la notoriété de certains de ses enseignants en font une source précieuse pour l'histoire locale ou religieuse (1).

Avant tout, les archives de la "Catho" sont des archives centrales, et l'aspect fédératif des différents établissements, souligné par les statuts et véhiculé par la nouvelle appellation, indique assez que chacun des éléments constituants garde - ou devrait garder - ses archives propres. Les archives centrales conservent les documents reçus ou émis par le Recteur (ou le Président de la Fédération); on n'y trouve pas de fonds extérieurs à la vie de l'Université, et par suite pas de pièce antérieure aux préliminaires de la fondation (1873).

Service du Rectorat, ces archives furent pendant longtemps gardées dans le bureau même du Recteur qui en était le conservateur : elles étaient alors archives administratives, d'usage courant, ou archives historiques exploitées à l'occasion par les historiens que furent Monseigneur Hautcoeur ou Monseigneur Lesne (1870-1940). Ainsi Monseigneur Hautcoeur, vingt ans après avoir quitté le Rectorat avait encore - on ne sait trop pourquoi ! - la haute main sur les archives qui n'intéressaient peut-être que médiocrement son successeur, Monseigneur Louis Baunard (1828-1919), ancien professeur d'éloquence sacrée et biographe à la plume alerte.

On doit à Monseigneur Emile Lesne, recteur de 1920 à sa mort, le classement de ces archives, selon un cadre qui lui est propre et dont on trouvera plus loin les principaux articles. C'est sans doute alors qu'il préparait les fêtes jubilaires du Cinquantenaire de l'Université, célébrées en 1927, qu'il mit en ordre les matériaux qui devaient lui fournir la documentation de son Histoire de la fondation de l'Université Catholique de Lille (1874-1877), Lille, 1927, 156 pp. Une correspondance échangée à cette époque avec le secrétaire de la Faculté de Théologie oppose au Recteur qui souhaite centraliser les archives de l'Université, les articles des statuts qui laissent subsister dans chaque faculté un fonds propre (2).

(1) Cf. Ensemble d'Ecoles Supérieures et de Facultés Catholiques. Numéro spécial du Centenaire, Lille 1976, n° 4, et sa recension dans le Bulletin de l'Association des archivistes de l'Eglise de France VIII p. 41.

(2) On appréciera l'humour avec lequel le chanoine Mahieu, secrétaire, communique la réponse de la Faculté de Théologie : "Elle ne peut qu'applaudir au souci d'ordre qui anime Monseigneur le Recteur dans le classement des pièces concernant notre histoire qui se trouvent être entre ses mains; elle serait heureuse si Monseigneur le Recteur voulait bien verser à nos archives spéciales les pièces qui en seraient sorties et qu'il aurait eu la bonne fortune de retrouver au cours de ses recherches". (Lettre du 15 mars 1928, dossier de M. le chanoine MAHIEU, N 3 H h).

L'importance des documents conservés, ainsi qu'une réorganisation interne, a permis de constituer en 1958, un service autonome qui a été confié au chanoine Paul Melchior (1898-1977). On ne dira jamais assez tout ce que les archives de la "Catho" doivent à ce "bon serviteur" qui réussit par de patientes démarches à suppléer à des manques ou disparitions. Ainsi, à force de recherches auprès des différentes études de la métropole, il reconstitua l'ensemble des actes notariés concernant l'institution. En raison, tant de la difficulté qu'il avait eue pour rassembler ce fonds, que de son importance pour la gestion, ces actes, ainsi que les documents officiels délivrés par le Saint-Siège sont conservés dans un coffre-fort. Un autre coffre renferme des souvenirs personnels légués à l'Université par deux de ses fondateurs Philibert Vrau (1829-1905) et Camille Feron-Vrau (1831-1908).

Les renseignements les plus souvent demandés concernent les fonds les moins fournis : ceux des professeurs. L'Université conserve à leur nom un dossier administratif, avec indications biographiques et curriculum vitae. S'y ajoutent quelques lettres échangées avec le recteur. Mais les "papiers" des professeurs sont souvent revenus, par voie d'héritage, à leur famille qui en a disposé à son gré, c'est-à-dire que, souvent, elle les a détruits. Pour indiquer à quel point les archives de la "Catho" étaient mal connues, Eugène Duthoit (1869-1944), l'un des pionniers de la maison entre les deux guerres, légua, par testament, une partie de ses papiers ... à la Bibliothèque ! où ils sont classés et accessibles. Les manuscrits des nombreux ouvrages de Monseigneur Baunard les y ont précédés. Les archives de Monseigneur Tiberghien (1880-1963) sont ... à l'évêché, ainsi qu'une autre partie du fonds Duthoit... La collaboration la plus cordiale qui existe actuellement avec les archivistes diocésains de Cambrai, d'Arras et de Lille - par ailleurs professeurs tous trois à l'Université catholique de Lille - sert cette interdépendance des fonds.

Signe des temps, après la mort de Monseigneur Lesne, décédé en exode à Limoges, tous ses papiers furent mis en cartons et destinés aux archives où ils forment un ensemble imposant. Aucun de ses cours n'a été conservé ! Viennent d'entrer récemment aux archives ceux du chanoine Looten (1855-1941), professeur d'anglais et plusieurs fois doyen de la Faculté des lettres, trouvés au fond d'un placard lors de la réfection d'un appartement.

Aucune archive non plus concernant les nombreuses revues éditées par la "Catho" et dont le détail sera fourni plus loin au chapitre des sources imprimées. Récemment encore, une demande concernant la Revue des Sciences ecclésiastiques n'a pu recevoir de réponse positive.

Les fonds les plus importants et les plus originaux concernent l'histoire de l'établissement qui a toujours célébré régulièrement ses principaux anniversaires et en a profité pour mettre en valeur les principales étapes de son histoire. Les archives conservent également de très nombreux documents concernant l'édification des bâtiments du Boulevard Vauban (3).

Les écoles qui se sont ouvertes sous l'égide de la "Catho" forment également une série importante. Mais il n'est pas toujours facile, quand l'une d'elles disparaît, d'en obtenir les archives. Cependant ces derniers temps ont été recueillis les fonds concernant l'Ecole des Missionnaires d'Action Catholique et d'Action Sociale (16 T) (4), l'Institut de Russe, le Séminaire Académique (W), les origines du Concours général des Etablissements libres du Nord et du Pas-de-Calais (classé dans la série M parce qu'il a été fondé à l'initiative de l'Association des an-

(3) Cf. Marie-Josèphe Lussien-Maisonnette : "Fascination médiévale et architecture de la Catho", in Ensemble n.s. XXXIVe, pp. 277-289.

(4) Le classement de ce fonds illustre la collaboration établie avec la bibliothèque de l'Institut catholique de Lille. A la fermeture de l'Ecole, les mémoires de fin de scolarité des étudiants ont été versés aux Archives, avec toutes les pièces administratives concernant l'Ecole. Après classement et publication du répertoire, ils ont été déposés à la Bibliothèque où l'on peut les consulter.



ciens étudiants des Facultés catholiques de Lille).

A défaut de fichier, un répertoire détaillé de ces archives existe qui permet de retrouver rapidement le renseignement recherché selon le cadre de classement mis au point par Monseigneur Lesne.

#### CLASSEMENT

- A - Condition canonique : relations avec le Saint-Siège, l'épiscopat, les ordres religieux, le clergé séculier, les Missions; participation à des cérémonies religieuses ....
- B - Condition académique : déclarations légales, rapports officiels, programmes généraux, collation des grades, revues et publications universitaires, costume académique, relations avec les sociétés savantes, les autres ordres d'enseignement, participation aux enquêtes, recueils d'autographes, publications des professeurs....
- C - Condition civile : Société des Facultés catholiques (propriétaire des biens immobiliers de l'université), reconnaissance d'utilité publique, capacité à recevoir dons et legs, propriétés immobilières, fermes et terres, assurances, charges fiscales, baux, contrats, procès ....
- D - Conseils administratifs et commissions diverses, procès-verbaux des séances, extraits des délibérations, préparation des budgets ....
- E - Ressources charitables : souscriptions, fondations, dons, bourses, prêts d'honneur, prix ...
- F - Comptabilité (ancienne, le service de comptabilité conserve maintenant ses propres archives).
- G - Constructions (avec en particulier les deux grandes campagnes d'édification des bâtiments du boulevard Vauban : Palais académique, 1877-1887, Aula Maxima et chapelle : 1922-1929. (Des séries très complètes des différents avant-projets de construction ont été conservées).
- H - Travaux généraux d'installation et d'entretien.
- I - Fournitures générales.
- J - Installations particulières (à l'hôtel de la Rue Royale 1875-1881, puis dans l'actuel bâtiment depuis 1881).
- K - Histoire : dossiers classés par ordre chronologique des événements principaux depuis l'ouverture des premiers cours (1874) aux cérémonies du Centenaire (1977-1978), avec en plus de grands albums de photographies.
- L - Gouvernement et personnel : dossiers des Recteurs, vice-Recteurs, Secrétaires généraux, statuts des personnels enseignant et administratif.
- M - Etudiants : Statuts, statistiques, gouvernement et discipline, associations corporatives, journaux, revues, Maison des Etudiants, Corporations propres à chaque faculté ou école, association "Ad lucem" ....  
(N.B. Il existe également un fichier où sont classées par ordre alphabétique les fiches des anciens étudiants).
- N - Faculté de théologie : fondation, statuts particuliers, droits et privilèges, condition légale, doyens, personnel enseignant, organisation des études, collation des grades, revues spécialisées, rapports des doyens, consultations théologiques, fête patronale (St Thomas d'Aquin) ....

- O - Faculté de droit et de sciences économiques : décanat, corps professoral, organisation des études, rapports, inspections, fête patronale (St Louis), réorganisation de la faculté en 1970, associations particulières ...
- P - Faculté de médecine : origines, nominations au décanat, personnel, matériel d'enseignement, laboratoires, internat, fête de la faculté (St Luc), journées médicales annuelles, cliniques, dispensaires ....
- Q - Section de pharmacie : (fermée en 1966).
- R - Faculté de lettres et sciences humaines : Décanat, corps enseignant, organisation générale, enseignements spéciaux (Histoire de l'Art, Conférences publiques, Cours de langue flamande....), Médailles, concours, formation pédagogique, programmes, horaires, diplômes propres à la faculté, fête patronale (St François de Sales) ...
- S - Faculté des sciences : Décanat, corps enseignant, préparateurs et auxiliaires, collections, laboratoires, Station biologique d'Ambleteuse, Observatoire, Recherche scientifique, examens, diplômes, médailles, fête patronale (St Albert le Grand), nouveaux bâtiments 1964-1965 ....
- T - Ecoles et instituts : 41 sous-séries concernant des établissements projetés ou réalisés, en activité, fermés ou devenus autonomes, et dont 25 sont actuellement membres de la Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille.
- 1 T - Beaux-Arts (projet en 1877)
  - 2 T - Ecole de Sages Femmes
  - 3 T - Ecole des Hautes Etudes Industrielles (H.E.I.)
  - 4 T - Institut Supérieur d'Agriculture (I.S.A.) autrefois Ecoles des Hautes Etudes Agricoles.
  - 5 T - Ecole de Brasserie (projet de création : 1877).
  - 6 T - Ecole des Sciences Sociales et Politiques.
  - 7 T - Ecole des Hautes Etudes Commerciales du Nord ( E.D.H.E.C.).
  - 8 T - Ecole Supérieure de Direction des Entreprises (1922).
  - 9 T - Ecole de Journalisme (1924).
  - 10 T - Ecole d'Infirmières.
  - 11 T - Section des Infirmières visiteuses.
  - 12 T - Ecole de Service Social.
  - 13 T - Ecole de Cours pour formation de Secrétaires de Mairie (1942-1943).
  - 14 T - Ecole d'Orientation Professionnelle.
  - 15 T - Ecole d'Administration des affaires.
  - 16 T - Ecoles des Missionnaires d'Action Catholique et d'Action Sociale (E.M.A.C.A.S.) anciennement Ecoles des Missionnaires du Travail.
  - 17 T - Institut d'Expertise Comptable.
  - 18 T - Institut Supérieur d'Electronique du Nord (I.S.E.N.)
  - 19 T - " de Musique Sacrée.
  - 20 T - " Supérieur d'Enseignement Religieux, devenu " Pastoral d'Enseignement Religieux (I.P.E.R.)
  - 21 T - Ecole Supérieure de Traducteurs et Interprètes (E.S.T.I.).
  - 22 T - Ecole de Secrétariat Bilingue (E.S.B.).
  - 23 T - Institut d'Economie Scientifique et de Gestion (I.E.S.E.G.).
  - 24 T - Ecole d'Educatrices Spécialisées " de Monitrices de l'Enfance.
  - 25 T - Institut Technique Roubaisien (I.T.R.).
  - 26 T - Institut d'Economie d'Entreprise et de formation sociale pour Ingénieurs (I.E.F.S.I?).
  - 27 T - Ecole des Professeurs.
  - 28 T - Ecole de Masso-Kinésithérapie.
  - 29 T - Bureau d'Etudes et de Recherches de l'Institut Catholique.
  - 30 T - Institut Supérieur de Culture Française Contemporaine.
  - 31 T - Ecole de Pédagogie Infantile, Jardinières d'Enfants.
  - 32 T - Institut de Pédagogie.

- 33 T - Ecole de Droit Pratique = Section Secrétariat de Direction.
- 34 T - Groupe d'Etudes familiales et sexologiques.
- 35 T - Centre Interdisciplinaire de Reflexion chrétienne (C.I.R.E.C.).
- 36 T - Institut Scientifique de Haute Direction (succède à l'Ecole d'Administration des affaires : 15 T).
- 37 T - Centre de Sciences Humaines.
- 38 T : Projet d'un Enseignement de Sociologie.
- 39 T - Projets d'un enseignement Supérieur à Saint-Omer (Hardelot et Ambleteuse).
- 40 T - Projet Institut de Communication Sociale.
- 41 T - Ecole de Formation d'Animateurs Sociaux (E.F.A.S.).
- 42 T - Institut Catholique d'Arts et Métiers (I.C.A.M.).
- 43 T - Classes Préparatoires du Collège de la Salle, Estaimpuis.
- 44 T - " " de l'Institution Saint-Pierre.
- 45 T - " " " Ozanam.

A noter également l'ouverture à la rentrée de 1980 de trois nouveaux établissements rattachés à la Fédération et qui seront répertoriés sous les cotes :

- 46 T - Institut de Recherche et d'Animation Pédagogiques (I.R.A.P.).
  - 47 T - Institut d'Animateurs d'Audio-Visuel pour Adultes en vue de la Catéchèse (I.F.A.C.).
  - 48 T - Centre Universitaire de Graphologie de Lille (C.U.G.L.) rattaché à la Faculté libre des Lettres et Sciences Humaines.
- U - Enseignements complémentaires : Enseignement supérieur féminin (organisé de 1899 à 1914 et disparu par suite de l'admission des dames et jeunes filles dans les Facultés et Ecoles), Extension universitaire dans différentes villes de la région, Cours d'Initiation médicale et scientifique des Missionnaires, cours de vacances, cours publics ....
- V - Maisons de famille, Résidences universitaires, Directeurs ecclésiastiques ou religieux, vie interne (listes, statistiques, revues), organisation et discipline, personnel, chapelles
- W - Séminaire académique : gouvernement, personnel, listes, revues, finances, histoire, chapelle, regroupement des séminaires du Nord et du Pas-de-Calais.
- X - Etablissements hospitaliers : Hôpital de la Charité, Hôpital Saint-Antoine, Maternités, Hôpitaux Saint-Raphaël et Saint-Camille, nouvel Hôpital Saint-Philibert à Lomme (1977) ....
- Y - Bibliothèque - Archives : aménagement, règlements, personnel.
- Z - Publicité - Propagande : presse, brochures, voyages, conférences, participations à expositions, relations publiques.

Une nouvelle série Fédé est à l'étude, par suite de la transformation des Facultés catholiques de Lille en Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille réalisée en 1973. Cette série regroupera les archives des études préliminaires, de la création et de la mise en place de la F.U.P.L., ainsi que celles des différentes instances dont elle s'est dotée et qui ne trouvent pas leur place normale dans le classement alphabétique.

L'existence aux Facultés catholiques de Lille d'une importante bibliothèque centrale de plus de 400.000 volumes permet de limiter au maximum la présence des imprimés dans les Archives. Mais les chercheurs ne sauraient négliger les précieuses informations contenues dans les nombreuses revues éditées sous le patronage de l'Université et dont on pourra consulter les séries complètes en Bibliothèque.

En premier lieu la revue de l'université :

- Les Facultés catholiques de Lille (1905-1970), parues d'abord sous le titre Bulletin de l'Oeuvre des Facultés catholiques de Lille (1879-1905) et devenues,

par suite d'une double mutation de format et de titre ENSEMBLE d'Ecoles supérieures et de Facultés catholiques depuis 1971 (5).

Puis les publications spécialisées, reflet des activités propres à chaque faculté :

- la Revue des Sciences ecclésiastiques (1860-1906), fondée à l'instigation de l'abbé Hautcoeur, et dirigée à la fin du XIXème siècle par les abbés Chollet et Quillet, professeurs à la faculté de théologie et futurs évêques,
- Les Questions ecclésiastiques (1908-1914), continuation de la précédente,
- les Mélanges de Science Religieuse, publiés par la faculté de théologie depuis 1944,
- le Journal des sciences médicales, depuis 1878,
- le Bulletin de la Société anatomo-clinique de Lille (1886-1927),
- La Pratique journalière, revue mensuelle de clinique et de thérapeutique (1895-1911),
- la Revue de Lille (1889-1914) éditée par une société de professeurs de la Faculté de lettres,
- la Revue administrative du culte catholique (1893-1914), recueil mensuel de législation, de doctrine et de jurisprudence fondé par M. Groussau, professeur à la Faculté de droit et député du Nord.

Pour mémoire, on retiendra la collection "Mémoires et Travaux", particulièrement active de 1905 à 1939, qui publia une cinquantaine de volumes d'oeuvres de professeurs dont la remarquable Histoire de la propriété ecclésiastique en France de Mgr Lesné.

Les archives de la "Cathol" travaillent en liaison étroite avec les archives diocésaines de Cambrai, Arras et Lille; le corps professoral ecclésiastique de l'université appartenant dans sa majorité à ces diocèses, un dossier à leur nom existe généralement aux archives diocésaines.

De plus, les évêques, membres de droit du Conseil Supérieur, jouent un rôle important dans les orientations fondamentales de l'établissement et lui ont toujours porté un intérêt particulier dont les archives gardent témoignage. L'archevêque de Cambrai était, jusqu'en 1973, président du Conseil Supérieur. L'évêque de Lille conserve la charge de Chancelier qui lui a été dévolue à la mort de Monseigneur Hautcoeur (+ 1915).

#### COMMUNICATION

Archives privées destinées en premier lieu à une utilisation interne, les archives de la "Cathol" renseignent volontiers les chercheurs; cependant elles ne comportent ni salle de lecture, ni archiviste à temps complet; avant tout déplacement il est donc recommandé de prendre contact par lettre, en indiquant le sujet précis des recherches. Sur autorisation du Recteur, les dossiers peuvent être consultés, en tenant compte des règles édictées par la loi sur les Archives du 3 janvier 1979; ils sont alors déposés à la Bibliothèque centrale où l'on peut en prendre connaissance.

Jean-Pierre RIBAUT

Chargé de Cours à la Faculté

libra des lettres,  
Archiviste de l'Institut catholique de Lille

---

(5) Cf. notre étude à l'occasion du centenaire de cette revue : "Un miroir de la vie universitaire : la revue des Facultés catholiques de Lille (1879-1979)", Ensemble, n.s. XXXVIe, 1979, pp. 251-267.

ANNEXEDocuments des Archives de l'Institut Catholique de Lille utilisés pour une exposition

A l'occasion de la célébration du Centenaire de la "Catho" de Lille une exposition fut organisée, en juin 1977 (1), pour présenter quelques "trésors de la Bibliothèque", et un catalogue édité (cf. Bulletin X, p. 35).

Hors catalogue, 3 vitrines présentaient plusieurs pièces d'archives destinées à rappeler quelques dates importantes de l'histoire de l'institution :

- 1 - BULLE "AD CATHOLICAE ECCLESIAE GUBERNACULA" du 16 décembre 1876 érigeant canoniquement l'Université catholique de Lille (avec transcription et traduction).
- 2 - MASSE de l'UNIVERSITE CATHOLIQUE de LILLE qui était portée en tête du cortège lors des cérémonies.
- 3 - PLAQUETTES éditées à l'occasion de l'ouverture des premiers cours : 18 novembre 1875, et de l'inauguration officielle de l'Université catholique de Lille : 18 janvier 1877.
- 4 - BULLETIN de la Commission formée pour la création d'une UNIVERSITE CATHOLIQUE dans le NORD de la FRANCE 1875
- 5 - DECLARATION D'OUVERTURE de l'INSTITUT CATHOLIQUE de LILLE 28 octobre 1875, signée par Monseigneur Hautcoeur, Monsieur de Vareilles-Somière, et Monsieur Boulay.
- 6 - BREF accordant une INDULGENCE PLENIERE pour ceux qui visiteront la Chapelle le troisième dimanche du mois (11 février 1881).
- 7 - ADRESSE JUBILAIRE de l'UNIVERSITE D'AMSTERDAM aux FACULTES CATHOLIQUES de LILLE à l'occasion du Cinquantenaire de leur fondation 1927.
- 8 - STATUTS de l'UNIVERSITE CATHOLIQUE de LILLE (édition de 1938) avec signature autographe du Pape Pie XI.
- 9 - Monseigneur LESNE, Histoire de la FONDATION de l'UNIVERSITE CATHOLIQUE de LILLE (1874-1877), Lille, 1927.
- 10 - PLAQUETTE éditée à l'occasion du Cinquantenaire des FACULTES CATHOLIQUES de LILLE, 1927.
- 11 - OUVRAGES de Monseigneur Louis BAUNARD sur les deux "Frères" VRAU.
- 12 - SOUSCRIPTION pour la Fondation de l'UNIVERSITE CATHOLIQUE, Tableau des Fondateurs, Récapitulation générale, 1888. (Exemplaire aux Armes du Pape Léon XIII).
- 13 - MONTRE de Monsieur Camille FERON-VRAU.
- 14 - CHRONOMETRE de Monsieur Camille FERON-VRAU.
- 15 - TROUSSE MEDICALE du Docteur Camille FERON-VRAU.

Au-dessus des vitrines, d'autres documents (affiches, portraits, bustes, diplômes....), accrochés sur des panneaux, évoquaient les fondateurs :

- 1 - AFFICHE annonçant l'ouverture des premiers Cours de Droit en novembre 1875.
- 2 - DIPLOME de FONDATEUR de l'UNIVERSITE CATHOLIQUE de LILLE.
- 3 - Monseigneur MONNIER (1820-1916), évêque de Lydda, auxiliaire de Cambrai

---

(1) Bien qu'elle ait été fondée en novembre 1875, l'Université catholique de Lille a toujours pris comme point de départ, en vue des célébrations anniversaires, la date de son inauguration officielle, le 15 janvier 1877, quand, pourvue des cinq facultés de théologie, médecine, droit, lettres et sciences, elle fut reconnue officiellement par le pape Léon XIII.

(1872-1916), Premier Chancelier de l'Université catholique de LILLE (1875-1888). (Archives diocésaines de Lille).

- 4 - BANNIERE de l'Université catholique utilisée lors des processions.
- 5 - Monseigneur Edouard HAUTCOEUR (1830-1915), Premier Recteur de l'Institut catholique de Lille (1875-1888), Chancelier de l'Université (1888-1915). (Collection particulière).
- 6 - CHRIST EN IVOIRE légué à l'Institut catholique par Monsieur Philibert VRAU et conservé habituellement dans le bureau du Recteur.
- 7 - Buste de Philibert VRAU (1829-1905), l'un des fondateurs de l'Université catholique de Lille.
- 8 - Buste de Camille FERON-VRAU (1831-1908), fondateur de la Faculté libre de Médecine.
- 9 - Monseigneur Louis BAUNARD (1828-1919), Second Recteur de l'Institut catholique de LILLE (1888-1908).

\*\*\*\*\*

suite de la p. 32

rentes; elle y consentit et y ajouta même, deux ans plus tard, une certaine subvention.

Désormais les Frères ne seront plus inquiétés jusqu'en 1904, lorsqu'ils seront expulsés par les lois liberticides dirigées contre les religieux enseignants. Après leur départ, l'école Saint-Benoît a continué jusqu'à ce jour comme école laïque.

Or, en fin juillet 1978, "Le Maine Libre" publiait un article illustré de deux photos et dont voici l'essentiel :

En plein centre de la ville, rue de la Juiverie, se trouve la plus ancienne école du Mans : l'école Dulac. Elle doit son nom à un personnage illustre de notre région, François Dulac, né en 1804 et qui fut inventeur de l'Epargne Scolaire. Il commença à enseigner rue de l'Hôpital dans une salle ayant servi antérieurement de boucherie.

En 1835, la municipalité opéra le transfert de cette école dans les bâtiments communaux de la rue de la Juiverie, ces locaux étant auparavant occupés par les Frères de la doctrine chrétienne.

La municipalité du Mans lui rendit hommage en 1913 en baptisant l'école de la rue de la Juiverie de son nom. Outre son buste en bronze, on trouve dans le bureau de l'établissement un magnifique drapeau brodé en 1877, offert par l'association des anciens élèves de l'époque.

L'auteur de l'article ne cache d'ailleurs pas son embarras, car il reconnaît que Dulac avait 13 ans en 1817 et que l'école reçut son nom actuel en 1913; d'autre part, le drapeau dont le journal reproduit la photo est celui de "l'Harmonie Ecole Dulac", et sur lequel évidemment ne figure aucune date.

Pour rétablir les faits il suffit de recourir aux sources archivistiques. D'où la nécessité de leur conservation.

Et qui dira que la profession d'archiviste aux métiers divers n'est point passionnante ?

F. Gabriel EMONNET

ARCHIVES HISTORIQUES ET CONTEMPORAINES  
DU SANCTUAIRE DE SAINTE ANNE D'AURAY

---

Il convient de résumer, en préface du rapport suivant sur les Archives de Sainte-Anne d'Auray, les faits qui ont déterminé leur existence.

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, vivait, dans un petit village breton appelé KERANNA au Diocèse de Vannes, un pieux laboureur nommé YVON NICOLAZIC. Homme sage et de bon sens, il avait 34 ans quand, selon la tradition, sainte Anne le choisit pour lui révéler un message et lui confier une mission à l'accomplissement de laquelle elle le prépara graduellement à partir du mois d'août 1623 jusqu'en mars 1625 par des manifestations mystérieuses et 9 apparitions. De ces dernières, les deux plus importantes furent celle du 25 juillet 1624 au cours de laquelle sainte Anne se révéla par ces paroles : "JE SUIS ANNE, MERE DE MARIE..." et lui confia le soin de rebâtir sa chapelle détruite depuis "924 ANS ET 6 MOIS, CAR, ajouta-t-elle, DIEU VEUT QUE J'Y SOIS HONOREE"; et la seconde, qui fut celle de la nuit du 7 au 8 mars 1625 au cours de laquelle elle lui donna le signe qui devait authentifier sa mission, à savoir la découverte de sa statue enfouie dans le sol depuis plus de neuf siècles.

C'est à partir de cet événement que les miracles se multiplièrent et que les foules accoururent de plus en plus nombreuses (environ un million par an aujourd'hui) dans ce Village breton qui porte maintenant le nom français de celle qui, selon une révélation qu'elle fit encore à Nicolazic, "AVAIT CHOISI CE LIEU PAR INCLINATION".

-----

Après plus de 350 ans, on est amené à penser que les Archives du Sanctuaire de Sainte-Anne devraient être plus importantes qu'elles ne le sont en réalité. Voici les causes des amputations successives qu'elles ont subies au cours du temps.

1. LA FRAGILITE DES DOCUMENTS ORIGINAUX. Les documents manuscrits originaux ont subi des dommages résultant de la fragilité de leur support matériel. En outre, les difficultés du déchiffrement ont parfois rendu moins scrupuleuse la conformité des copies. Evidemment le développement de l'imprimerie a pu pallier ces deux sources d'altérations.

2. LA REVOLUTION FRANCAISE. Cependant, les premiers témoins des événements et de leurs répercussions comme aussi leurs premiers rapporteurs ont été des Religieux Capucins et Carmes. Et il semble que toute garantie ait été assurée et quant à leurs relations et quant aux soins dont ils devaient entourer les premiers documents.

Les inventaires de la période révolutionnaire en témoignent. Ainsi, BULEON et LE GARREC, dans "L'HISTOIRE D'UN VILLAGE", citent en référence (Tome 2, pages 380 et 381) : a) l'inventaire de la Bibliothèque de Sainte-Anne d'Auray par le district d'Auray en date du 10 mars 1790 concluant à l'existence de "1.000 à 1.200 volumes reliés et 200 vieux livres en parchemin". - b) un deuxième inventaire du 23 août 1792 dénombrant : "2.412 volumes non compris les parchemins". Toutefois, à ces indications, les mêmes auteurs ajoutent ce rapport du 23 septembre 1793 du Procureur-Syndic d'Auray après le sac de la bibliothèque : "Il n'y restait plus qu'un fatras de vains théologiens, interprètes, commentateurs, mystiques et ascétiques auteurs et quelques mauvais historiens". Enfin, un certain DAVID, ancien "carme déprêtrisé"

et bibliothécaire de la ville de Vannes, écrit le 21 août 1798 à propos de ces derniers livres : "Ils sont arrivés à Vannes. La majeure partie a passé en mains étrangères, mais je m'estime fort heureux d'y avoir trouvé encore quelques ouvrages intéressants". Voilà qui, pour être plus flatteur, ne saurait consoler de la perte irréparable de très importants documents.

3. LES INVENTAIRES DE 1907. Autre période néfaste, celle de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. La partie des Archives de Sainte-Anne qui avait échappé à la tourmente révolutionnaire, après un séjour à Auray, fut transportée à Vannes et se trouve aujourd'hui classée aux Archives départementales, où ces documents se trouvent matériellement à l'abri.

Cependant cet acharnement contre la conservation des archives dans le sanctuaire de Sainte-Anne a eu aussi une autre conséquence, indirecte cette fois : celle de porter atteinte à ce qui, depuis la Révolution, avait pu être rassemblé, comme à ce qui était demeuré sur place. Afin de mettre ces documents à l'abri d'une nouvelle réquisition, on avait cru bon d'en disperser les éléments dans les maisons du pays, sans ordre et sans relevé. Or ce remède ne fut pas bénéfique; car les documents ainsi dispersés demeurèrent, durant de longues années, dans des greniers, en proie à la voracité de déprédateurs de toutes sortes.

4. L'UTILISATION NON CONTROLÉE. Les pièces sauvées de ce deuxième naufrage furent, plus tard, entreposées, à défaut d'un local disponible, partie dans le bureau du Père CADIC, directeur, à l'époque, du Pèlerinage, partie dans un réduit voisin de 6 mètres carrés environ. Le directeur en question eut le mérite de récupérer les éléments disparates existants, de collectionner ceux qui paraissaient au courant du temps, présentaient de l'intérêt, d'avoir tenté une organisation provisoire, d'avoir surtout protégé le tout de son mieux. Mais, que faire quand on est seul, dépourvu de moyens matériels, affaibli peu à peu par l'âge et une demi-cécité ? Pour comble, des utilisateurs, sans doute bien disposés mais brouillons, furent les responsables, parfois inconscients, d'une dispersion qui s'est soldée par des destructions ou des non-retours regrettables.

5. L'INTER-DEPENDANCE DU SANCTUAIRE ET DU PETIT SEMINAIRE. Sainte-Anne possède, en effet, un Petit Séminaire dirigé, dès sa création en 1815, par les Jésuites et, à partir de leur départ en 1828, par le clergé du diocèse. Or, jusqu'en 1968 sa direction était la même que celle du Pèlerinage. Professeurs du Séminaire et Chapelains de la Basilique dépendaient du même Supérieur. Cette situation n'a pas servi les Archives qui, fatalement, se sont confondues en ce qui, surtout, comportait un intérêt commun. Actuellement le Pèlerinage et ses sanctuaires sont devenus complètement autonomes sous la responsabilité d'un Recteur de la Basilique. Sans dépouiller le Séminaire, peut-être serait-il possible de réaliser des photocopies de ce qui, d'une manière ou de l'autre, en tout ou en partie, concerne le Pèlerinage. Ce serait une bonne façon d'éviter un nouvel éparpillement.

#### CONSTITUTION ACTUELLE DES ARCHIVES DE SAINTE-ANNE

Vers la fin de 1969, à l'occasion d'un agrandissement et d'une disposition nouvelle des lieux, un local plus important fut réservé pour une organisation rationnelle et donc pratique des Archives de Sainte-Anne. Depuis quelque temps, un catalogue provisoire d'une partie des effets existants avait été dressé et qui constituait un point de départ non négligeable. Mais, pour des raisons d'exiguïté déjà signalées, il était limité à une classification autour des lettres "I" pour les imprimés et "M" pour les manuscrits. Une méthode plus analytique fut adoptée pour faciliter le dépouillement et clarifier le classement des ouvrages.

Ces derniers ont été groupés en 14 catégories dont chacune porte la lettre d'un mot indicatif de son contenu.



En voici le résumé succinct :

- O - rigne du Pèlerinage. Ouvrages et Documents originaux de 1626 à la Révolution.
- M - iracles. Procès-verbaux des Miracles, manuscrits originaux et copies à partir de 1625.
- T - résor spirituel. Confrérie, archiconfrérie, indulgences, reliques, messes célébrées...
- H - istoire. Livres, brochures, extraits de revues et journaux sur l'histoire du Pèlerinage depuis 1831 à nos jours.
- B - ibliographie. Ouvrages en diverses langues sur Sainte-Anne, la Vierge, et S. Joachim...
- C - ulte de Sainte Anne. a) en Occident, particulièrement en France et dans chaque diocèse breton.  
b) dans le monde, spécialement à Sainte-Anne de Beaupré (Québec).
- P - èlerinage. Divers événements, fêtes, solennités à partir de 1821.
- S - anctuaires. Basilique, Cloître, Scala Sancta, Fontaine, Maison de Nicolazic, Monument aux Morts.
- D - évots de Sainte-Anne. Personnes ayant servi, de façon insigne, Sainte-Anne et son Pèlerinage.
- V - illage. Paroisse, Commune, Environs dans leur rapport avec le Pèlerinage.....
- L - iturgie. Missels, Pontificaux, cérémoniaux anciens et modernes. Office et liturgie de sainte Anne.
- F - erveur. Cantiques, prières, poèmes et poésies, etc....
- I - conographie. Images, gravures, cartes postales, films, disques, bandes sonores...
- R - evues. Collections des Annales de Sainte-Anne - Echo de Keranna - Pèlerin de Sainte-Anne - Semaine Religieuse de Vannes.

Chacun de ces documents a été inventorié quant à son auteur, à son contenu, à sa présentation et est inscrit dans un répertoire sous un numéro qu'il porte lui-même en référence dans le rayon où il prend place. Un premier travail pour la constitution d'un fichier a été commencé. Il sera de longue haleine.

Cet ensemble compte, en effet, 784 unités (livres reliés ou brochés et liasses diverses. Il faut y ajouter les collections suivantes, jusqu'à ce jour : les opuscules de la Semaine Religieuse depuis 1868 réunis en 56 volumes reliés et 49 brochés, les Ordos du Diocèse à partir de 1846 dont 51 sont reliés, enfin un certain nombre de périodiques des Annales et Pèlerins de Sainte-Anne depuis 1888 et qui sont groupés en 13 volumes reliés et 4 brochés.

Ce travail de groupement se continue au rythme des parutions et surtout des ressources.

L'ICONOGRAPHIE, catégorie actuellement en voie de classement, est particulièrement délicate à ordonner en raison de la diversité de ses documents, de leur manipulation et de la surface que nécessite leur rangement.

Il reste également à explorer dans le détail le domaine important des clichés de presse qui révèlent tant de réalités anciennes et illustrent les événements marquants des temps nouveaux. Les grouper par affinités avec, à l'inventaire, référence à l'exemplaire contenant leur reproduction serait, peut-être, la solution la plus logique et la plus pratique. Là aussi .... longue haleine.

EQUIPEMENT ET UTILISATEURS

La chambre des Archives est équipée, en partie d'étagères en bois, en partie de placards fermés, en partie enfin d'armoires métalliques avec clés de sûreté pour abriter les documents les plus anciens et les plus précieux. Elle est par ailleurs facilement aérable et est parfaitement chauffée, ce qui est une garantie sérieuse de bonne conservation. Bientôt une chambre contiguë pourra être utilisée. Cela contribuera à la solitude et au silence nécessaires au travail d'étude.

Ces Archives sont, en effet, à la disposition de ceux qui sont en quête d'éléments de travail, qui cherchent à contrôler des épreuves ou qui, tout simplement, ont le désir de savoir. Il est heureux de constater qu'elles sont utilisées par un certain nombre d'érudits à l'inspiration diverse : historique, artistique, sociale, même médicale. Leur travail constitue un apport précieux pour l'enrichissement de notre capital.

Cependant, la documentation doit se faire sur place. Il est absolument interdit de sortir le moindre document.

Ainsi se présentent les Archives du Sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray. Espérons qu'elles seront désormais à l'abri des vicissitudes qu'elles ont connues et qu'elles continueront à s'enrichir grâce à la vie de plus en plus rayonnante de notre Pèlerinage.

abbé Louis LE BRAZIDEC

chapelain et archiviste

N.B. : Lorsqu'en 1966, M. l'abbé Le Brazidec quitte la direction d'une importante paroisse de la ville de Lorient pour se retirer dans son pays natal, à Sainte-Anne d'Auray, il ne prend pas pour autant sa retraite. Il veut se mettre au service de la Basilique et de son Pèlerinage. C'est à son travail assidu que nous devons la réorganisation complète des Archives du Sanctuaire. Merci Monsieur Le Brazidec.

Ambroise Le Fouler

Directeur-adjoint du Pèlerinage

- - - : - - -

## LES ARCHIVES DE LA VISITATION DE NEVERS

Tous les Ordres possèdent des traditions grâce auxquelles différents registres constituent les jalons officiels de l'histoire de chaque monastère. La Visitation est fidèle à cet usage, exactement codifié dès les origines par les deux saints qui la fondèrent. Le nombre des registres qui y sont tenus est particulièrement élevé, le détail en est minutieusement établi, et lors des révisions des Constitutions faites au long des siècles, l'attention qui leur a été portée est significative.

L'actuelle Visitation de Nevers (qui est en réalité l'ancienne Visitation de Moulins des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, celle où mourut sainte Chantal, où fut Supérieure, durant les dernières années de sa vie, la duchesse de Montmorency) a la chance de posséder, à peu près intactes depuis ses origines, la série de tous ces registres, qui ajoutent à la richesse d'archives exceptionnelles (1). C'est dire que depuis 1616 jusqu'à aujourd'hui, jusqu'à demain aussi, puisque les registres continuent à être tenus, on peut suivre, en gros sans solution de continuité, l'histoire d'une grande maison religieuse.

Voici comment vivent et s'enrichissent ces archives. On trouvera dans les lignes qui suivent, extrait du premier Coutumier de l'Ordre, fixé dans les années qui suivirent la fondation (1610), la liste des différents registres, avec leur contenu; la dénomination actuelle des livres, quand il y a eu une modification, sera indiquée entre parenthèses. La dernière date de 1970 et concerne essentiellement les intitulés, surtout des registres de comptabilité; elle a ajouté, on le verra, un petit nombre d'autres livres (2).

\*  
\* \*

Le Livre du Couvent "dans lequel on écrit les fondations, élections des Supérieures, professions des Soeurs, renouvellement des voeux et leur décès".

Le Livre de Prise d'Habit "où l'on écrit la Réception à l'habit" (aujourd'hui Livre de Noviciat où sont notées les entrées au noviciat).

Le Livre des Contrats permanents : "achats des places et biens fonciers, les traités qu'on fait avec les Fondateurs et Bienfaiteurs, et autres de telle condition qui ne s'éteignent jamais" (Aujourd'hui subdivisé en Livre des charges, Livre des dots, Livre des biens des Soeurs à voeux simples).

Le Livre des Contrats ordinaires : rentes et pensions dues au Monastère.

Le Livre "Rôle des deniers reçus et employés en ce Monastère de la Visitation Ste Marie" (aujourd'hui appelé Grand Livre).

(1) Ces archives ont été présentées dans leur ensemble, avec un résumé de l'histoire du monastère et quelques exemples de leur contenu, dans une communication faite par Hélène Bordes au 6<sup>e</sup> Colloque du Centre Méridional de Rencontres sur le XVII<sup>e</sup> siècle (CMR 17), publiée dans les Actes du Colloque de janvier 1976 (Archives communales, 1 place Carli, 13001 Marseille) p. 281-292. Le présent article en est le complément.

(2) On ne tient compte en général ici que de deux dénominations officielles : celle des origines et la dénomination actuelle; sont laissés de côté certains usages intermédiaires ou certaines habitudes, comme celle d'appeler Livre des voeux celui qui porte l'appellation précise de Livre du couvent.

Le Livre "auquel on écrit l'état de tous les fonds et revenus de tout le monastère", (réuni aujourd'hui en un seul livre, sous le titre de Livre de Bilan, avec le suivant).

L'Inventaire général de tous les titres et papiers du monastère.

L'Inventaire général de tous les meubles.

Le Livre du Chapitre "dans lequel on écrit les réceptions et élections des Soeurs qui seront choisies pour être envoyées dans les fondations, les résolutions qui se prendront au Chapitre pour vendre, aliéner des fonds, recevoir des fondations, et semblables; comme encore les choses ordonnées à la Visite, qui pourront servir pour la plus parfaite observance des Règles et Constitutions". (On y note aussi aujourd'hui les élections des Conseillères, c'est-à-dire des Soeurs qui, avec la Supérieure, dirigent la maison, la réception des postulantes, le changement du Supérieur ecclésiastique et quelques très grands problèmes particuliers concernant l'application des "Règles et Constitutions" dans un cas exceptionnel donné).

\*

\* \*

Les Petites Coutumes, qui datent elles aussi des toutes premières années de l'Ordre, fixent des usages qui lui sont plus particuliers :

Les Annales du monastère, véritable journal année par année de la maison.

Le Livre "pour écrire les établissements de nos monastères et les choses les plus remarquables qui s'y passent" (aujourd'hui remplacé par le recueil des Circulaires; classées par monastères et souvent reliées, ce sont des lettres qui tissent un lien continu entre toutes les maisons de l'Ordre en donnant toutes les nouvelles de la famille spirituelle; les plus anciens remontent aussi aux origines et doublaient le livre en question, qui a donc été supprimé).

\*

\* \*

Le Coutumier de 1970 a ajouté :

Le Livre de procès-verbaux, signés par l'évêque ou son délégué, où sont notées les élections des Supérieures (signées par la personne qui préside, les scrutateurs et la Supérieure élue), les vœux temporaires prononcés au chœur (signés par la professe, le célébrant et la Supérieure), les vœux solennels ou simples perpétuels (signés par la Soeur, le célébrant et la Supérieure).

Le Livre de Fédération ; à une date récente, les monastères de la Visitation, qui sont autonomes (sans maison-mère ni Supérieure générale), ont décidé de se regrouper en fédérations, pour resserrer leurs liens et leur cohésion, sans porter atteinte en rien à leur autonomie (ils ne dépendent que de l'Ordinaire du lieu, de par la volonté expresse de saint François de Sales, sans cesse réaffirmée et reprise par sainte Chantal). Sont notés dans ce livre les noms de la Supérieure et de la Soeur déléguée qui ont participé aux assemblées d'élections fédérales, avec les dates de ces assemblées, et le nom des élues.

L'Inventaire des bulles, décrets, "authentiques" et lettres d'affiliation (etc.)

Le Livre des procès-verbaux des réunions du Conseil du monastère.

\*

\* \*

On voit quelle densité et quelle précision offre ce qui constitue l'architecture de chaque monastère, ce qui le structure; on mesure ce que représente un tel ensemble existant sans faille. Les archives de l'actuelle Visitation de Nevers sont, sans aucun doute possible, les plus riches de l'Ordre après l'incomparable monument constitué par celles de la Visitation d'Annecy.

C'est dans cette construction que viennent s'insérer les innombrables souvenirs et surtout les manuscrits, eux aussi soigneusement répertoriés, que conserve

la maison. On a parlé ailleurs des inédits de sainte Chantal (3) que la réédition de la correspondance, actuellement préparée par la Visitation d'Annecy, prendra en compte. Il faudra aussi un jour présenter la correspondance de sainte Marguerite-Marie avec les Supérieures du monastère qu'elle connaissait, imposant groupe de textes encore assez imparfaitement connu.

Laissant de côté la majestueuse et remarquable bibliothèque, en cours d'inventaire systématique, et pour se limiter au XVII<sup>e</sup> siècle, ces pages s'achèveront sur les manuscrits regroupés autour du personnage de la duchesse de Montmorency. Encore les destructions que la duchesse accomplit elle-même, en particulier de la correspondance de son mari (les Annales en portent la trace et en donnent la raison) ont-elles amoindri cet ensemble; on peut le regretter mais on ne saurait refuser à la duchesse le droit de n'avoir conservé que la dernière lettre d'un mari qu'elle tendait à idolâtrer.

A part cette lettre, on peut consulter dans les archives de la Visitation de Nevers les pièces suivantes :

- . Le livre généalogique de la maison des Ursins.
- . Le contrat de mariage du duc et de la duchesse.
- . Tout un groupe de lettres adressées à la duchesse : une par le prince de Bourbon; une d'Anne d'Autriche; deux du roi Louis XIII dont seule la signature est autographe; six de la Mère de Blonay; une de la Mère L'Huillier, Supérieure du premier monastère de Paris; treize lettres concernant surtout son veuvage, des Pères Arnoux, de Lingendes et des Ursins (un de ses frères).
- . Un certain nombre de papiers d'affaires.
- . Les "chapitres" qu'elle composa pendant son supérieurat.
- . Sa méditation pour sa "solitude de profession" en 1658.
- . Son règlement pour la retraite.
- . Un Noël qu'elle avait composé.
- . Son "Directoire" personnel.
- . Seize lettres ou brouillons de lettres adressées à divers correspondants.
- . Trois cahiers de copies anciennes de ses "chapitres".
- . Un volume manuscrit touchant l'histoire du monastère de Moulins, connu sous le nom de "manuscrit de Louis de Saint Valrin", "sacristain du monastère".
- . Un carnet de portraits familiaux au pastel, les neveux de la duchesse, conservés aussi par Louis de Saint Valrin.
- . Une vie manuscrite du duc de Montmorency.
- . Trois vies manuscrites de la duchesse, dont deux sont des copies de celle de Simon Ducros, assez rapidement éditée et connue.

Nombre de ces textes, mais non pas tous ont été utilisés et édités par des chercheurs. Les textes de la duchesse elle-même, pour la plupart inédits, vont faire d'ici peu l'objet d'une publication par les soins de la Faculté des Lettres de Limoges.

\*  
\* \*

---

(3) Voir la note 1. On pourra consulter aussi : Hélène Bordes : "Conflit de valeurs autour d'une vocation religieuse : sainte Jeanne Françoise de Chantal et la Soeur Marie Aimée de Morville" (d'après les Annales inédites de la Visitation de Moulins). Communication faite au Colloque de Strasbourg-Metz, mai 1978, sur les Valeurs chez les mémorialistes français du XVII<sup>e</sup> siècle avant la Fronde. Actes parus à la Librairie Klincksieck, "Actes et Colloques" n° 22, Paris, 1979, pages 247-267.

Ce n'est là qu'un faible aperçu de ces archives, minutieusement entretenues et conservées et qui continuent à s'enrichir à mesure que, le temps passant, l'Ordre vit. Nombre de tâches matérielles nécessaires, ainsi qu'un certain manque d'aide (les communautés sont toujours statutairement limitées à un petit nombre, entre 30 et 40) empêchent les Visitandines de se consacrer comme elles le voudraient à des travaux dans ces archives. Du moins le font-elles avec zèle et efficacité.

Soeur Chantal-Marguerite  
Archiviste de la Visitation de Nevers  
(pour la partie sur les registres)

Hélène BORDES  
Faculté des Lettres de Limoges  
(pour le reste de la rédaction)

- - - : - - -

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

DANS LES ARCHIVES DE L'UNION NOTRE-DAME  
DES CHANOINESSES DE SAINT-AUGUSTIN

---

Les archives de la maison d'Epinal de l'Union Notre-Dame des Chanoineses de Saint-Augustin (cf. bulletin XII, 15-16) conservent les documents originaux provenant du couvent de Corbeil (1643-1792).

Ce 55e monastère, fondé par celui de Joigny, issu lui-même de celui de Saint-Mihiel, eut beaucoup à souffrir du Jansénisme, propagé par les Récollets, et fut restauré par des religieuses venues de Lorraine,

Les archives du monastère de Corbeil, conservées maintenant à Epinal, sont classées et un inventaire vient d'en être dressé.

Ce sont les vicissitudes de l'histoire qui ont amené ce fonds à Epinal. A la Révolution, en effet, l'expulsion du monastère de Corbeil lui avait fait chercher refuge à Boissy-Monthléry. En 1803, lors de la reprise à Versailles (avenue de Saint-Cloud), le monastère avait accueilli les filles des Chevaliers de Saint-Louis. En 1839, le monastère avait repris celui de Verdun. Emigré à Arlon (Belgique) de 1908 à 1922-1940, les archives du monastère de Corbeil ont été transférées dans la maison d'Epinal restaurée en 1922.

Les archives du monastère de Corbeil restent étroitement liées à 150 ans de l'histoire religieuse de cette cité.

Sr Marie-Agnès KLEIN  
Maison Alix Le Clerc (Epinal).

- - - : - - -

## ARCHIVISTE AUX METIERS DIVERS...

### CHEZ LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

---

L'archiviste est chercheur, relieur et menuisier, collectionneur et mendiant.

Je me suis piqué au jeu et voilà une occupation passionnante pour un jeune bourgeois retraité qui, pendant des heures à l'affilée, devient un véritable rat d'archives, les siennes et les départementales, car il faut y passer de longues périodes à chercher, à lire, à copier des textes souvent difficiles à déchiffrer et qui s'avèrent de réels casse-têtes pour un simple intellectuel qui n'est point passé par l'Ecole des Chartes.

Mieux encore, n'est-il pas un rat de grenier d'où il sort couvert de poussière et de toiles d'araignées, mais heureux et triomphant après la sensationnelle découverte d'un manuscrit grignoté par les souris et dont les feuilles, vieilles de trois cents ans, sont restées blanches et traversées par une encre encore noire ? J'ai mentionné en mon précédent article un ouvrage de 1571 - malheureusement le secrétaire a transcrit 1751 - et ce livre semble imprimé de récente date, tant il est bien conservé. D'autres vieilles choses le sont moins : ce sont des ruines qu'il faut rafistoler avec art et cette restauration est un art de relieur spécialisé.

Rat de grenier aux divers sens du mot puisque nos archives sont situées dans les combles d'un château du 17<sup>e</sup> siècle : c'était des pièces réservées au personnel domestique. Ce fut tout bonnement pour moi une récréation de les aménager, en peindre les murs et y construire des étagères avec tout le talent d'un menuisier amateur.

#### COLLECTIONNEUR

J'ai mentionné deux autres titres honorifiques : collectionneur et mendiant. Ces deux-là ne font qu'un en rapport avec l'un des éléments essentiels d'un ensemble d'archives, constituer ou achever des collections. Un jour je cherchais la notice nécrologique d'un religieux vivant au siècle dernier. Dans la bibliothèque de la maison, alors ouverte à tout venant, c'était évidemment et précisément le fascicule du trimestre de cette année-là qui manquait, et ce n'était pas le seul.

Je me fis alors mendiant près de nos diverses maisons de la Province. C'est ainsi qu'à ce jour j'ai cette collection et plusieurs autres au complet ou sur le point de l'être. Je signalerai ici l'échange de doubles entre archives. C'est aussi question de patience. J'ai regroupé les "Circulaires Instructives et Administratives" de nos Supérieurs Généraux débutant avec le n° 1 du 4 octobre 1787. Jusqu'à la plus récente, avec le n° 780, il ne manque que 18 exemplaires qu'il me faudra bien retrouver. J'irai mendier, et ça convient à un archiviste qui est, à plus d'un titre totalement désargenté !

#### APOTRE

Irai-je plus loin en parlant d'apostolat dans l'exercice du rôle social dévolu à l'archiviste et si bien mis en relief par Charles Molette, au Congrès national de Bordeaux en novembre 1977.

Depuis cent ans qu'ils sont sur les anciens domaines des Seigneurs du Rancher, proches du bourg de Teloché, l'influence des Religieux retraités a largement contribué à conserver un esprit chrétien dans le pays. Afin de resserrer ces liens d'amitié et de bon voisinage, j'ai pu, grâce à nos archives et aux archives départementales, retracer l'historique de l'origine celtique et gallo-romaine de la paisible commune et la doter, depuis deux ans, d'armoiries dûment homologuées à la

Préfecture et aux Archives nationales.

A la requête du Conseil municipal, ces récits paraissent régulièrement sous forme d'articles suivis dans le Bulletin trimestriel de la Commune et seront édités sous la forme d'une brochure que chaque famille sera heureuse de posséder.

## HISTORIEN

Historien à ses heures, l'archiviste pourrait être parfois appelé à devenir .. redresseur de torts !

Voici deux faits, l'un assez minime, et tous les deux typiques du genre.

### 1. Un blason.

Notre Maison provinciale du Rancher est composée de vastes bâtiments construits autour d'un vieux manoir du 17<sup>e</sup> siècle, lui-même édifié sur les ruines d'un château du 13<sup>e</sup> siècle. Grâce aux Archives départementales, j'ai pu relater l'histoire de ces lieux vénérables et des seigneurs qui les occupèrent pendant six siècles, jusqu'à ce que la dernière survivante de la lignée en fasse don aux Frères des Ecoles chrétiennes, en 1875, lors d'une rencontre providentielle de son homme d'affaires avec le Frère directeur de l'Ecole Saint-Benoît, rue de la Juiverie au Mans.

Sur la croix de pierre de l'antique chapelle érigée par le seigneur du Rancher à son retour de la Croisade, est gravée la date de 1270 : c'est notre plus ancien document d'archive. Il en est un autre : les armoiries avec une lamproie et une étoile sur fond d'azur et trois roses sur fond de gueule. Or, depuis 1875, donc pendant un siècle, nos Frères de la Province ont cru que l'étoile des armoiries de notre Congrégation religieuse avait été ajoutée au blason des seigneurs du Rancher. C'était d'autant plus regrettable que les Frères s'accusaient d'une infraction qu'ils n'avaient pas commise. En effet, il m'a été aisé de découvrir et de prouver par les documents conservés aux Archives départementales, que l'étoile est authentiquement d'origine sur les armoiries du 13<sup>e</sup> siècle. J'en tirais la conclusion que sans vouloir nécessairement attribuer à une disposition providentielle ce qui n'est, en somme, qu'une coïncidence fortuite, il nous est agréable de constater que depuis plusieurs siècles l'étoile qui est le symbole de la Foi et qui fut adopté dans les armoiries de notre Institut, se trouvait comme une sorte de présage dans celle des seigneurs qui nous ont laissé leur domaine en héritage.

### 2. Une école.

Voici une autre circonstance où il me faudra recourir à beaucoup de discrétion et de doigté, car si l'archiviste historien doit présenter de l'authentique et dénoncer ce qui ne l'est pas, c'est parfois très délicat.

Je résume un dossier de nos archives provinciales et qui me sert de base pour un article paru dans la "Vie Mancelle" d'avril 1977.

En ce début du Premier Empire, la ville du Mans ne possédait aucun établissement communal d'instruction primaire. En 1817 s'instaura un mouvement populaire en faveur de la création d'une école dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes. Le 28 novembre 1817, le Conseil municipal se montra favorable au projet.

En 1819, 514 habitants du Mans firent l'abandon de la part qui leur revenait du remboursement de l'emprunt forcé de cent millions de francs. En sa délibération du 3 juin 1819, le Conseil municipal accepta cette somme, en décida le placement et prit l'engagement de toujours consacrer la rente à l'entretien des Frères. Pour sa part, l'évêque offrit la jouissance gratuite de la maison occupée autrefois par le Petit Séminaire, rue des Chapelains.

En 1834, par suite de difficultés avec la nouvelle municipalité, les Manceaux firent l'acquisition d'un immeuble, rue de la Juiverie, au prix de 70.000 francs et, sous la menace d'un procès, obligèrent la municipalité à servir de nouveau les



LA FONDATION DE LA MISSION CATHOLIQUE EN ISLANDE  
AU SIECLE DERNIER PAR DEUX PRETRES FRANCAIS

*Appel lancé pour aider à reconstituer un fonds d'archives*

---

En 1855, le pape Pie IX, dont on connaît l'intérêt pour l'expansion des missions, fonda la préfecture apostolique du Pôle Nord, comprenant la Laponie Suédoise et Norvégienne, les îles danoises (Féroés, Islande, Groënland) et le nord du Canada au-delà du cercle polaire. A cet ensemble disparate et gigantesque furent ajoutées en 1860 les îles Orcades et Shetland, puis en 1861 le comté de Caithnes au nord de l'Ecosse. Le préfet apostolique, Monseigneur Etienne de Djunkowski établit son premier centre à Altengaard, à l'extrême nord de la Norvège. En 1857, il sépara son petit groupe de cinq prêtres et les envoya fonder de nouvelles stations. A l'abbé Bernard Bernard fut imparti le morceau le plus dur, l'Islande.

L'abbé Bernard est né en 1821 à Morgues dans le diocèse de Reims. Ordonné prêtre en 1846, puis vicaire dans diverses paroisses de son diocèse, il fut le premier à répondre à l'appel de Mgr de Djunkowski.

L'Islande, située aux confins du cercle polaire, à l'est du Groënland, de surface à peu près égale à l'Irlande, n'était habitée à l'époque que par 60.000 hommes, tous de religion luthérienne. L'Islande s'était convertie du paganisme au christianisme en l'an mil, avait connu une période faste de développement démographique, économique, culturel et religieux durant tout le moyen-âge. En 1550, le roi du Danemark introduisit par la force la réforme et fit décapiter le dernier évêque catholique, Jon Arason. Bernard était donc le premier missionnaire catholique à remettre pied en Islande.

Il aborda l'est de l'île en mai 1857 et passa une première année à se familiariser avec le pays et la langue. Il logeait chez l'habitant, et n'exerçait bien entendu aucune activité prosélytique.

Au printemps 1858 lui arriva l'aide d'un confrère, originaire comme lui du diocèse de Reims, l'abbé Jean-Baptiste Baudoin, né en 1830. Les contacts avec la population et les autorités furent excellents ; les responsables de l'Eglise luthérienne se mirent néanmoins à leur chercher noise. Leur activité se concentra principalement auprès des nombreux pêcheurs français et flamands stationnés au large des côtes de l'île. En 1859, ces deux missionnaires déménagèrent vers l'ouest du pays, et acquirent en 1860 un terrain à Reykjavik, qui est encore aujourd'hui le centre de la mission catholique en Islande. L'abbé Bernard quitta peu après le pays et devint préfet apostolique de la mission du Pôle Nord (1861-1869), puis de Norvège (1869-1886). Il entra ensuite chez les pères de La Salette et mourut à Noiretable dans la Loire en 1895.

L'abbé Baudoin resta seul à Reykjavik jusqu'en 1876, rentra en France gravement malade et mourut au bout de quelques semaines dans son village natal. Si l'on ne peut compter aucun converti à son actif, sa présence avait hâté tout de même la proclamation de la liberté religieuse par le parlement (1874), et jeté de ce fait des bases indispensables pour la future mission d'Islande.

Cet aperçu très succinct de l'origine de la mission est le fruit de longues recherches entreprises par l'actuel évêque de Reykjavik, Mgr Henri Fréhen. Lorsqu'en 1968 il fut nommé évêque, les archives se réduisaient à la plus simple expression. Il envoya d'abord un de ses prêtres à Rome microfilmer les documents des archives de la Congrégation de la Propagation de la Foi concernant la préfecture du Pôle Nord, soit quelque 6.000 pages composées surtout de lettres du préfet apostolique (particulièrement prolixes !), ses rapports annuels, les lettres et actes de

la Congrégation et diverses correspondances.

Une deuxième source de documents fut trouvée à Oslo, aux archives diocésaines. Après avoir quitté la préfecture du Pôle Nord, Bernard y avait, en effet, rassemblé la plupart de ses archives personnelles. Elles ne contiennent malheureusement pas la correspondance certainement assez fournie entre les deux amis intimes, qui étaient Bernard et Baudoin. Où peuvent se trouver ces lettres, qui doivent être d'un très grand intérêt pour l'histoire de la mission d'Islande entre 1860 et 1869, puisque Bernard était le supérieur de Baudoin ?

Par ailleurs, l'auteur de cet article s'est rendu tout récemment à Copenhague et a trouvé dans les archives diocésaines pas moins de 1.000 pages concernant l'Islande. De 1869 à 1929, l'Islande a appartenu à la Préfecture apostolique du Danemark. Cette source est assez déficiente sur les années précédant 1869.

L'évêque de Reykjavik n'ayant ni secrétaire ni archiviste, ne peut de ce fait que compter sur lui-même pour poursuivre ces recherches. De nombreuses sources possibles sont encore inexplorées. Le siège du préfet apostolique du Pôle Nord s'était trouvé à Wick, dans le nord de l'Ecosse, de 1860 à 1865. Il y a certainement quelques documents à trouver. La propagation de la Foi à Paris a eu un contact régulier avec la préfecture du Pôle Nord qu'elle alimentait de ses subsides. On essaie actuellement de retrouver les rapports et nombreuses lettres qui furent échangées. Bernard et Baudoin se sont beaucoup occupé des pêcheurs français en Islande. Quelques personnes effectuent des recherches en Islande même, mais personne encore en France. Enfin l'abbé Baudoin n'a pas dû rester muet pendant les seize ans où il est resté isolé en Islande. Or on ne possède aucune lettre de lui d'avant 1871. Voilà la situation à laquelle se trouve confronté l'évêque de Reykjavik, qui essaie de valoriser auprès de ses compatriotes et confrères une page de l'histoire de sa mission qui, disons-le, fut tout à l'honneur du dynamisme missionnaire de Français du siècle dernier.

Jacques ROLLAND

coopérant français dans  
le diocèse de Reykjavik

## BIBLIOGRAPHIE

Instruments de recherche

- Les Archives nationales. Etat général des fonds, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France.- Paris, Archives nationales, 1980.  
t.III : Marine et Outre-mer, sous la direction de Pierre Boyer, Marie-Antoinette Menier, Etienne Taillemite, 714 p.

A l'occasion de la publication des deux premiers tomes, le bulletin a présenté cette collection (XIII-35).

Le tome III concerne essentiellement :

- 1°) les archives de la "Section ancienne", conservées aux Archives nationales : celles antérieures à 1870 pour le fonds "Marine" (les archives postérieures sont au Service historique de la Marine), celles antérieures à 1815 pour le fonds "Colonies";
- 2°) les archives de la "Section Outre-mer" conservées rue Oudinot : archives coloniales postérieures à 1815;
- 3°) les archives du dépôt d'Aix-en-Provence : archives provenant de l'activité des instances supérieures chargées des territoires jadis placés sous le contrôle de la France, et rapatriées lors de la décolonisation.

Quelles qu'aient pu être les péripéties des divers fonds (depuis 1660) et de leur classement, ces archives sont celles de la politique française dans le monde de l'expansion coloniale et de la mise en valeur des territoires. Elles témoignent non seulement du fonctionnement de l'administration française, mais encore de l'idée que fonctionnaires et commerçants (longtemps les attributions du ministère de la Marine ont couvert toutes les activités maritimes, non seulement marine de guerre, mais encore marine marchande, pêches, commerce extérieur, consulats) se faisaient des mondes lointains où ils vivaient.

A ce titre, elles manifestent le contexte dans lequel s'est développée l'expansion missionnaire (pour la disjoindre des entreprises politiques et commerciales, avait été créée, en 1622, à Rome, la Congrégation de Propaganda fide), et elles conservent bien des dossiers où apparaît l'activité religieuse (hôpitaux, établissements d'enseignement, mémoires et correspondances concernant les missions même dans les territoires non soumis à la colonisation française, voire des "fonds privés" de missionnaires - comme celui de Mgr Durand, évêque d'Oran).

- Léon de Marie AROZ.- Archives centrales des Frères des Ecoles chrétiennes. Inventaire analytique de la Série B (Saint Jean-Baptiste de La Salle) et des documents des Séries A, C, D, M, R, T, V, s'y rapportant.- Rome, 1976, 332 p.

Comment se fait-il que les archives centrales des Frères des Ecoles chrétiennes soient toutes actuellement à Rome, même pour ce qui concerne la période de plus de deux siècles pendant laquelle cette congrégation fut quasi exclusivement française ? L'introduction historique (pp. 5-35) de cet inventaire répond à cette question. Jean-Baptiste de La Salle avait conservé ses archives personnelles, ainsi que celles de l'organisation initiale de l'institut et de ses premières fondations. "Toutes ces pièces, il les conserva jusqu'au 14 novembre 1718, date à laquelle il /les/ remettait à Joseph Truffet, dit Frère Barthélemy". A travers tout le XVIIIe s., les archives s'étaient progressivement augmentées et avaient suivi dans ses sièges successifs le gouvernement central. A la Révolution, "les maisons furent fermées, les Frères dispersés, les archives détruites, pillées ou perdues". Cependant "les pièces essentielles à l'histoire de l'institut" furent "gardées dans une malle", qu'un ancien frère, devenu gendarme de la République, conserva toujours avec lui dans ses déplacements, jusqu'à ce que la congrégation, établissant son siège central provisoire à Lyon, pût de nouveau les conserver en sécurité. De nouveau les archives s'accroissent avec chaque supérieurat, témoignant de la restauration de l'institut, de sa vita-

lité (la thèse de doctorat d'Etat de Robert-Raymond Tronhot sur L'enseignement mutuel en France de 1815 à 1833 montre au milieu de quelles difficultés : cf. Bulletin de l'Association IV, 30-31) de son implantation dans les missions lointaines (cf. la thèse de fr. Luiz Aroz, L'expansion missionnaire de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes depuis les origines jusqu'à la promulgation de la constitution Sapienti consilio (29 juin 1908)); des archives anciennes sont récupérées de diverses façons, - y compris en application de l'ordonnance ministérielle, de la monarchie de Juillet, relative aux Archives concernant les congrégations religieuses. En 1877, un "Rapport sur l'état présumé des Bibliothèques et des Archives de la Maison-Mère" signale, sans compter les "estampes et cartes" ni la collection numismatique (près de 20.000 pièces) pour les archives : 400 registres manuscrits concernant l'administration générale de l'institut depuis les origines jusqu'à son rétablissement; environ 120 manuscrits divers (d'ordre pédagogique); 100.000 pièces diverses relatives aux maisons de l'institut; 25.000 documents individuels; 150 plans des maisons de l'institut; et quelque 5.000 pièces diverses. Mais en 1904, les Frères des Ecoles chrétiennes furent chassés de France; les archives les plus récentes furent détruites. Le gouvernement central de l'institut dut prendre le chemin de l'exil : la Belgique d'abord, puis en 1936 Rome, où ce qu'il reste des archives centrales représente aujourd'hui 1 km linéaire. Un inventaire sommaire fut réalisé dans les années 1960-70. Et les Cahiers lasalliens témoignent de l'intérêt des Frères des Ecoles chrétiennes pour leur histoire et leurs archives.

C'est l'inventaire analytique des documents concernant saint Jean-Baptiste de La Salle que vient de réaliser fr. Léon de Marie Aroz. La série B, consacrée au fondateur, constitue évidemment l'essentiel de cet inventaire (pp. 53-171). Mais sont ici regroupés aussi les documents qui le concernent dans les autres séries : A (Précurseurs et contemporains), C (Institut, Ancien Régime), D (Histoire générale de l'institut), M (Culture, Etudes, Sciences et arts), R (microfilms), T (trésors), V (cartes et plans). Les archives de la postulation et l'iconographie sont aussi évoquées dans l'ouvrage. Pour terminer : un index analytique des noms de lieux et de matières (pp. 223-266), un index analytique des noms de personnes (pp. 267-328), une table des illustrations et une table des matières.

Instrument de recherche très précieux.

- Xavier ENGELHARD.- Congrégation de Jésus et Marie. Personnel 1826 - 1976.- Paris, 1980, 109 p. multigr.

Les ressources (registres des entrées dans la congrégation, registres des membres de la congrégation, registres des incorporés à la congrégation, registres de renseignements - qui semblent provenir des maisons de formation, fichiers divers, répertoires annuels, nécrologes) des archives générales de Rome, des archives générales de Paris, des archives de la province de France, ont fourni au P. Engelhard les renseignements lui permettant de dresser un état du personnel des Eudistes pour la période 1826 - 1976.

Un tableau du personnel par régions montre que plus des 2/3 des Eudistes sont venus de Bretagne, tandis que la région parisienne n'en a fourni que moins de 10 %; mais les eudistes parisiens semblent constituer un noyau plus stable (moins de départs). D'autre part, le ralentissement des entrées en France à l'heure des lois laïques et de la Séparation sont largement compensées par la croissance des entrées en Amérique, de sorte que c'est 1911 qui compte le plus grand nombre d'"incorporés vivants" (283). L'entre-deux-guerres marque une certaine stabilité (240 à 254); mais, malgré quelques faibles reprises, la diminution des effectifs, commencée à l'heure de la guerre, se poursuit (170 en 1976).

Après ces statistiques, une liste chronologique des entrées, incorporations, sorties, décès; puis, une liste des ordinations sacerdotales et une liste des naissances par années; enfin, une liste alphabétique reprenant tous ces renseignements (pour Mgr Blanche, p. 80, date de l'épiscopat 1905 et non 1919) et des références bibliographiques. En appendice une liste des maisons, oeuvres, communautés, classées par ordre chronologique d'ouverture, avec mention - le cas échéant - de la date de fermeture.

Instrument de recherche utile pour les 795 eudistes incorporés (sur 1408 entrés)

- Pierre FLAMENT.- Répertoire sommaire des archives de Notre-Dame de Montligeon.- Montligeon, 1978, 14 p. multigr.

Sans vouloir porter atteinte au rangement matériel des registres, classeurs, paquets, tous déjà numérotés, l'abbé Flament, archiviste diocésain de Sées (cf. Bulletin de l'Association II-19, VII-28, X-27), vient de passer une centaine d'heures à dresser un répertoire sommaire des archives de Notre-Dame de Montligeon, afin de faciliter les recherches dans ce fonds :

- A : Oeuvre expiatoire : Documents authentiques, basilique, fondations de messes, comptabilité, correspondance, feuilles d'inscription à l'oeuvre
- B : Procure de l'oeuvre à Rome
- C : Imprimerie
- D : Sociétés civiles, banques, impôts et assurances, Société anonyme et immobilière des établissements, Société hôtelière
- E : Paroisse de la Chapelle-Montligeon
- F : Pèlerinages diocésains
- G : Histoire locale

Ce travail, bien utile, qui servira la recherche, ne pourra aussi que contribuer à développer l'intérêt des détenteurs pour les archives, et donc à assurer la sauvegarde de celles-ci.

#### Dans les diocèses

#### Publication de textes

- La religion est perdue à Paris...Lettres d'un vicaire parisien à son archevêque en date de 1849, suivies d'un mémoire adressé au même.- Présentation par Yvan DANIEL.- Paris, 1978, 160 p.

On se rappelle que Mgr Leflon, il y a une trentaine d'années (La Croix du 12 mai 1953), avait attiré l'attention sur le troisième des textes qui sont aujourd'hui publiés.

Paris a presque doublé de population entre 1802 et 1849; dans le même temps, le nombre des paroisses est passé de 39 à 38 et la répartition du clergé, en augmentation d'un tiers durant cette période, ne suit ni l'accroissement de la population ni sa densité territoriale. C'est au nom du ministère pastoral ordinaire qu'au lendemain de la révolution de 1848, un vicaire parisien - qui a gardé l'anonymat - adresse deux mémoires à son archevêque (14 septembre et 30 octobre 1849), dénonçant l'esprit de carrière dans le clergé et les défauts d'une pastorale de prestige, réclamant aussi une pastorale "missionnaire", toute de franchise, soucieuse de la persévérance des baptisés et communies, animée du désir de servir de véritables communautés chrétiennes à taille plus humaine,... quitte à faire appel à des religieux.

Le 3<sup>e</sup> mémoire, sans doute un peu antérieur aux deux premiers, dénonce les insuffisances du ministère paroissial traditionnel, préconise la création d'un clergé extra-paroissial pour s'occuper "principalement des hommes et des jeunes gens, des pauvres et des personnes délaissées, des associations et des oeuvres, du développement et de la direction du mouvement religieux"; il préconise aussi la formation d'une paroisse modèle et la coopération des laïcs.

Quelques notes illustrent la situation de l'époque (pp. 113-133). En guise de conclusion, Yvan Daniel ajoute quelques "réflexions d'un prêtre d'aujourd'hui" (pp. 134-145) et, en annexes, quelques statistiques sur le Paris de 1849.

Ce dossier est un document qui témoigne du zèle pastoral et missionnaire dans le diocèse de Paris.

#### XVII<sup>e</sup> siècle

- Raymond DARRICAU.- Au coeur de l'histoire du Quercy : Alain de Solminhac, évêque de Cahors.- Chambray-lès-Tours, 1980, 64 p.

Entré en relation à Paris avec saint Vincent de Paul et saint François de Sales et ayant fait les grands exercices de saint Ignace, Alain de Solminhac (1593-1659) se

pénétra du concile de Trente. Ayant relevé et renouvelé l'abbaye des Chanoines réguliers de Chancelade (1622-1636), il est appelé à l'évêché de Cahors : se référant alors à saint Augustin et à l'exemple récent de saint Charles Borromée, le nouvel évêque réunit un synode (1638), entreprend la visite pastorale de son diocèse (il en visitera neuf fois les 800 paroisses), organise conférences ecclésiastiques et missions périodiques (qu'il confie aux chanoines réguliers), augmente l'équipement hospitalier de Cahors en fondant l'hôpital Notre-Dame des Incurables, confie aux Filles de la Charité une maison pour orphelines et un établissement similaire pour les garçons, soutient l'activité caritative des Dames de la Miséricorde, développe l'équipement scolaire du diocèse, se préoccupe de la formation des laïcs et de leur action apostolique (Compagnie du Saint-Sacrement, Compagnie de la Passion), demande à saint Vincent de Paul des lazaristes pour le séminaire, se dépense sans compter - malgré son état de santé alors précaire - dans les paroisses atteintes par la peste (1553-54), s'efforce de détourner de son diocèse les bandes armées, résiste aux insultes et calomnies d'un petit groupe de prêtres du Bas-Quercy, veut rester attaché au siège de Pierre et obtient la condamnation du jansénisme par l'Assemblée du Clergé de France et par le pape (31 mai 1653), se préoccupe de la nomination de bons évêques pour les diocèses du midi de la France, reprend en main le sanctuaire de Roc-Amadour qu'il fréquente par dévotion personnelle et dont il renouvelle le rayonnement.

A l'heure où Jean-Paul II, qui vient de signer (13 juillet 1979) le décret reconnaissant la validité d'un miracle attribué à Alain de Solminhac, semble s'apprêter à le déclarer bienheureux, comme il vient de le faire pour un autre évêque français, François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec (1653-1708), il était bon qu'en brossant ce beau tableau, Raymond Darricau attirât l'attention sur un évêque qui, aux côtés de saint François de Sales, aux côtés des évêques martyrs de septembre 1792 (béatifiés en 1926) et du bienheureux Eugène de Mazenod (béatifié en 1975) honore lui aussi l'épiscopat français des temps modernes. Car, au lendemain du concile de Trente, ce "Borromée français" parvint à transformer spirituellement le Quercy en lui faisant vivre l'esprit et les directives de ce concile.

#### XVIIIe siècle

- Pierre LACROIX.- Une visite des églises en 1792 par les délégués de l'évêque du Jura. Extrait de "Société d'Emulation du Jura". Travaux présentés en 1977 et 1978.- Lons-le-Saunier, 1979, pp. 149-179.

Il s'agit d'une visite pastorale effectuée par les délégués de l'évêque constitutionnel François-Xavier Moïse, pendant la Révolution. L'état de pauvreté du mobilier des paroisses rurales incite les fabriciens à demander aux visiteurs ce qui leur manque et qui proviendrait des biens des couvents. Mais "la visite de 1792, cherchant à répertorier des objets, nous fait aussi rencontrer des prêtres dans leurs paroisses", c'est-à-dire nous révèle certains aspects inconnus de l'Eglise constitutionnelle dans le Jura, ses membres, leur mentalité, leur évolution, etc.

Pages suggestives.

#### XIXe - XXe siècles

- Alype-Jean NOIROT.- Le département de l'Yonne comme diocèse. tome 3 : La belle époque (1876-1911).- Auxerre, 1980, XII + 456 p. Chez l'auteur : Cidex 413. Saint-Aubin-Châteauneuf. 89110 AILLANT.

Le bulletin a signalé le tome 1 (XII-34) et le tome 2 (XIII, 36-37) de cette nouvelle série des travaux de l'abbé Noirot (cf. aussi supra p. 4).

La "Note conjointe" de Léon Noël sur "Le statut de l'Eglise de France après la Séparation", que contient ce tome 3, avait déjà paru en tiré à part (cf. bulletin XII-31). Nous apprenons ici (p. XII) comment ce mémoire que conservait Léon Noël fut amené à prendre place dans ce volume.

Deux évêques seulement à Sens durant la période couverte par ce tome 3 : Mgr Bernadou, déjà en place depuis près de dix ans, devenu cardinal en 1886 et mort en 1891, et Mgr Ardin (1840-1911).

Dans le fief de Paul Bert, Mgr Bernadou éprouve les heures de la laïcisation. Et en même temps que s'affirme un réveil religieux (pratique religieuse en croissance, ainsi que les confréries, cercles d'ouvriers ou sociétés de secours, pèlerinages à Vézelay, restauration d'églises, et vocations), le mouvement anti-religieux se développe (accusations lancées dans la presse, invectives diverses, - dont l'abbé Noirot sait ne pas être dupe et dont il a le courage, le cas échéant, de montrer la fausseté et le caractère calomnieux; expulsion brutale des religieux, etc.)

En se faisant seconder dans cette tâche par l'abbé Barillon qu'il a amené avec lui de La Rochelle, Mgr Ardin veut être un bon administrateur (statuts synodaux, réorganisation du grand séminaire, conférences ecclésiastiques, missions paroissiales, pèlerinages, soin des lieux de culte). Dans le même temps, son républicanisme n'empêche pas la législation anti-congréganiste et la Séparation (à Auxerre, le 4 sept. 1904, E. Combes avait prononcé un discours évoquant sa détermination d'aboutir à la Séparation; le 23 fév. 1905, l'abbé Barillon se fait entendre par la Commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi; l'abbé Noirot produit les documents : discours de Combes, pp. 302-312; déposition de Barillon, pp. 279-290) d'ébranler la structure diocésaine. Mais c'est aussi l'heure où s'affirment oeuvres et patronages, réveil de la jeunesse catholique (A.C.J.F., Sillon).

Comme dans les tomes précédents, l'ouvrage comporte, par ordre alphabétique, une liste des prêtres ordonnés entre 1876 et 1911 : il y en a 429.

Inlassablement, comme d'habitude, l'abbé Noirot critique ses sources, apporte les documents, présente les faits. C'est un dossier vivant qu'il nous ouvre : une page d'histoire locale située dans son contexte, avec ses tenants et aboutissants.

- L'Echo de Joigny, n° 18, rapporte les souvenirs de Marie Noël, originaire de Joigny, sur une lointaine parente, originaire aussi de Joigny, mais qu'elle ne découvre qu'en 1908 à l'heure de sa béatification : il s'agit de Madeleine Sophie Barat, la fondatrice de la congrégation du Sacré-Coeur.

- Jean-Pierre INDA.- Un prêtre béarnais Edouard Tauzin (1874-1925) dans les remous de la crise moderniste. - Pau, 1980, 256 p.

Un ensemble de papiers divers et de correspondances, découvert assez fortuitement, permet de retrouver l'évolution d'un prêtre béarnais, intelligent mais brouillon, fougueux mais présomptueux, emporté dans la crise moderniste.

Après une bonne formation classique au collège de Bétharram, puis à Sainte-Marie d'Oloron, et après son grand séminaire accompli à Bayonne, l'abbé Tauzin va préparer sa licence de lettres à l'Institut catholique de Toulouse (où il est condisciple de l'abbé Jean Calvet). Professeur au collège de l'Immaculée conception de Pau, il met la main en 1903 sur un périodique local L'Informateur bibliographique, pour y défendre avec ferveur l'oeuvre de Loisy dans un organe de formation du clergé. Sensible aux félicitations, il l'est moins aux réticences, notamment celles de l'évêché, jusqu'au jour où il se sent obligé de se retirer de la rédaction de L'Informateur. Il publie alors sous un pseudonyme un ouvrage au dessein grandiose, par lequel il pense réconcilier l'exégèse loisiste avec la foi de l'Eglise. Mais ce travail, pour lequel Loisy ne témoigne aucune estime, ne retient guère l'attention que du catalogue de l'Index. Meurtri de cet échec, Tauzin ravitaille Houtin en ragots sur le diocèse, ragots d'autant plus amers que ni Loisy, ni son évêque ne l'élèvent sur le pavois : Loisy, après avoir sévèrement recensé l'oeuvre de sa vie, cesse de lui écrire; son évêque, Mgr Gieure, le démet de sa charge de professeur pour le nommer curé de Baigts. Dans ce nouveau poste, Tauzin rêve encore de deux projets de thèse, qui avortent, tandis qu'il est pris par les tâches pastorales : sa paroisse lui fournit l'occasion de se lancer dans l'ouverture d'une école libre, qu'il célèbre dans son Bulletin paroissial. La guerre et la captivité lui fournissent l'occasion de reprendre la plume. Il reprend Pascal; il entre en relation avec Francis Jammes, d'Orthez; avec le silloniste Léonard Constant, nommé professeur au lycée de Pau. Mais, dit-il, "ce sont mes paysans qui m'ont rendu le bon sens et la foi".

L'ouvrage se termine par la publication de 16 lettres de Loisy à Tauzin (1903-1908), 10 lettres de Houtin (1903-1909; Houtin en a gardé 42 de Tauzin), 8 lettres de

Léonard Constant (1917-1922).

La publication de ce dossier est intéressante par les documents qu'elle apporte, comme par l'absence qu'elle manifeste - chez les responsables de la pastorale de l'heure - d'un certain "fides quaerens intellectum".

### Chez les religieux

### Publications de textes

- Joseph DEHERGNE s.j. et dr Donald Daniel LESLIE.- Juifs de Chine, à travers la correspondance inédite des jésuites du dix-huitième siècle.- Rome - Paris, 1980, XVIII + 251 p. + 20 p. de pl.

Les recherches du P. Joseph Dehergne (cf. bulletin XII-26) nous valent aujourd'hui, avec la collaboration d'un spécialiste (professeur à Canberra) de l'histoire des juifs de Chine, un ouvrage dont la préface de Jacques Gernet, professeur au Collège de France, souligne l'importance et l'intérêt.

Les communautés juives de Chine n'ont laissé presque aucune trace. Seule la communauté de K'ai-feng, qui n'a jamais dû dépasser le chiffre de mille membres, a subsisté pendant un millénaire. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. elle est en contact avec la Perse, d'où lui venaient rouleaux et livres de prières. Dû à son isolement, son déclin était déjà avancé lorsque les missionnaires jésuites, récemment arrivés en Chine, en apprennent l'existence. L'intérêt qu'y porte Matteo Ricci (1522-1610) ne se dément pas durant le siècle qui suit. Antonio de Gouvea (1592-1677) note cette présence dans un rapport de 1644. Giampaolo Gozani (1659-1732) rencontre les juifs, visite longuement leur synagogue, voit leurs rouleaux, et il est le premier à envoyer à Rome des copies des inscriptions chinoises de la synagogue de K'ai-feng. Il sert aussi d'interprète à Antoine Gaubil (1689-1759) qui, à peine arrivé en Chine, vient à K'ai-feng en 1723-25. Les lettres de Jean Domenge (1666-1735) sont, pour ce qui concerne le texte biblique, plus précises que celles de Gozani, car il sait l'hébreu.

Les rapports de Ricci et de Gaubil avaient déjà été publiés récemment. Si certains textes de Gozani étaient déjà connus (dès 1707, p. ex., la lettre de 1704), les lettres de Domenge étaient inédites. D'où cette publication des lettres de Gozani et Domenge. Elles sont intéressantes par ce qu'elles apprennent au sujet des textes sacrés des juifs de K'ai-feng (conformité avec le texte de la Bible d'Amsterdam), de leurs traditions religieuses et liturgiques. Comment aussi les juifs de K'ai-feng nomment Dieu (la "question des termes"), comment ils ont résolu la question du culte à l'empereur, du culte des ancêtres... sont autant de questions qui, à l'heure de la querelle des rites chinois, sollicitent les investigations rigoureuses des jésuites.

Cette publication critique, précédée d'une introduction substantielle, et suivie de tables (bibliographie raisonnée, glossaires hébreu et chinois, index des personnes, des lieux, des termes chinois, des termes hébreux, des titres d'ouvrages, des sujets et des planches hors-texte) manifeste ce que peuvent livrer des archives religieuses bien conservées, intelligemment analysées, correctement et sobrement présentées.

- Vie de Julie Billiart par sa première compagne Françoise Blin de Bourdon, ou les Mémoires de Mère Saint-Joseph.- Rome, 1978, 416 p.

- Lettres de sainte Julie Billiart.- Rome, 1976, 1088 p.

tome I : 1795- 1811

tome II : 1812 - 1816

Complément : Index et errata (64 p.)

Le bulletin de l'Association (VII-34) avait signalé la publication en langue anglaise des Mémoires de Mère Saint-Joseph, première compagne de sainte Julie Billiart (1751-1816). L'édition française reproduit directement le texte français intégral, d'après l'autographe et les manuscrits conservés dans les archives de la maison-mère à Namur. On se rappelle que c'est le P. Varin (la photographie de l'original de cette demande permet aisément de compléter et corriger le texte imprimé) qui avait demandé à Mère Saint-Joseph de rédiger ses mémoires, deux ans après la mort de la fondatrice avec qui elle avait eu vingt-deux ans de collaboration constante.



Après ces mémoires sont insérés quelques "documents ayant trait à la mort de Mère Julie et transcrits à la suite des Mémoires de Mère Saint-Joseph". Puis viennent deux tableaux chronologiques de la vie de la fondatrice et de la vie de la co-fondatrice, un index (plus important que dans l'édition en anglais) de 53 noms de personnes, et en appendice divers documents concernant la vie de sainte Julie Billiart et auxquels les mémoires font allusion.

Classées dans l'ordre chronologique, les 454 lettres, dont 171 à Mère Saint-Joseph, qui nous sont parvenues de sainte Julie Billiart ne représentent certainement pas toutes celles qu'elle a écrites, même aux supérieures de sa congrégation. Et d'ailleurs la publication de ces lettres n'a été rendue possible que parce que des copies en avaient été conservées ailleurs qu'à Namur où la plupart des originaux ont péri dans l'incendie de la maison au début de la seconde guerre mondiale. Toutes les premières lettres de la paysanne picarde ont été adressées à celle qui allait devenir co-fondatrice; puis, avec l'expansion de l'institut, elle est amenée à s'adresser à d'autres soeurs. Mais les difficultés qu'elle éprouva (le départ d'Amiens et ce qui l'accompagna) ne nous sont souvent connues que par les mémoires de Mère Saint-Joseph. Du moins, l'appui fidèle de Mgr Pisani de la Gaude, évêque de Namur, permit l'implantation solide et l'essor de la congrégation, non sans bien des épreuves, que les fréquents déplacements de la fondatrice, les cabales (suspensions ou fausses dénonciations contre la fondatrice et jetant le trouble dans certaines communautés) ou les répercussions de la situation politique (l'évêque de Tournai, arrêté par Napoléon, ne pouvait, par exemple, remplir les formalités civiles requises pour l'ouverture d'une maison) ne contribuaient pas à atténuer.

La complémentarité des lettres de la fondatrice et du récit de la co-fondatrice permet de mieux saisir ce qu'a représenté la fondation de cet institut et la qualité d'âme qu'a requise cette entreprise.

Loin d'être un luxe surrogatoire, les notes, sobres et opportunes, ainsi que les index des noms de personnes et de lieux, ou celui des thèmes spirituels, font de ces publications un instrument de travail sérieux.

- Lettres du serviteur de Dieu Pierre-Bienvenu Noailles, fondateur de l'Association de la Sainte-Famille de Bordeaux.- Rome, 1979.

- t. III : 1846 - 1848, 504 p.
- t. IV : 1849 - 1852, 584 p.
- t. V : 1853 - 1857, 604 p.
- t. VI : 1858 - 1860, 492 p.

- Annexe des lettres retrouvées : 1846 - 1857, 224 p.

- Lettres dictées et signées par le fondateur, 575 p.

En tout, 1721 lettres numérotées par ordre chronologique dans les tomes III, IV, V, et VI, 237 lettres numérotées de même dans le volume d'Annexe et, pendant la même période, 491 lettres dictées et signées. C'est l'honneur des soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux d'avoir entrepris cette importante publication des lettres de leur fondateur.

Chaque volume comprend une "table des matières" qui est, selon l'ordre chronologique, un inventaire analytique de cette correspondance, ainsi qu'une table alphabétique des noms des destinataires. La plupart sont des religieuses de l'Association de la Sainte-Famille. Mais il y a aussi des lettres adressées à différents supérieurs ecclésiastiques (évêques, vicaires généraux). Et puis on trouve trace d'un projet d'affiliation à l'Ordre de Saint-Dominique (le P. Jandel et le P. Lacordaire ne sont pas jésuites, comme il est indiqué p. 222 de l'Annexe, mais dominicains) qui n'aboutit pas, et des tractations effectuées avec Mgr de Mazenod pour aboutir à une alliance de la Sainte-Famille avec la congrégation des Oblats de Marie.

Etant donné l'importance de cette publication, on peut tout de même regretter l'absence de notes, sobres assurément mais utiles pour une meilleure intelligence des personnes et de leurs responsabilités, des situations ou des allusions que contiennent ces lettres.

- Vincent ROLLIN. - Carnets spirituels. - Paris, 1980, 208 p.

Né en 1938, entré au séminaire des Missions étrangères de Paris en 1955, prêtre en 1962, Vincent Rollin part l'année suivante pour le Cambodge, où il est massacré le 10 mai 1970 en portant secours aux Vietnamiens. Ses carnets spirituels, de 1959 à 1965, sont suivis de quelques-unes des lettres annuelles (1964-1969) qu'il adressait à ses amis de France pour leur donner de ses nouvelles. Ce qui transparaît à travers ces pages, c'est l'âme ardente d'un jeune missionnaire français qui sans cesse se reprend pour se laisser saisir par son Seigneur.

Même si la page 4 de la couverture apporte quelques éléments biographiques, un minimum d'introduction et de notes eût été utile (tout le monde ne sait pas, par exemple, que P. U. G. représente la Grégorienne, Pontificia Università Gregoriana).

#### XVIIe siècle

- Hélène BORDES. - Les archives de la Visitation de Nevers. Extrait des actes du 6e colloque de Marseille (janvier 1976) : "Le XVIIe siècle et la recherche". - Marseille, 1979, 12 p.

Hélène Bordes présente plus haut (supra pp. 27-30) l'ensemble des archives du troisième monastère de la Visitation, celui de Moulins-Nevers. Ici, il s'agit essentiellement de ce qui concerne le XVIIe siècle, et spécialement les mères de Montmorency et de Chantal. En mettant en lumière l'intérêt de ces documents pour la fondation de ce monastère et l'importance pour les deux moniales dont elle évoque la figure, l'auteur souligne le souci de loyauté qui apparaît dans la rédaction des documents; de même que la disponibilité de la communauté à l'égard d'un chercheur qui, se voulant sérieux, poursuit sa consultation "dans le respect des finalités des organismes d'où ils /les documents communiqués / procèdent, et sous la responsabilité de l'archiviste" (pour reprendre les termes de l'art. 27 du règlement général des Archives de l'Eglise de France).

- Joseph DAOUST, avec la collaboration des Bénédictines du Saint-Sacrement de Rouen. - Catherine de Bar, Mère Mectilde du Saint-Sacrement (1614-1698), fondatrice des Bénédictines du Saint-Sacrement. - Paris, 1979, 112 p.

Catherine de Bar, originaire de Saint-Dié, marquée très tôt par sa dévotion à l'eucharistie et sa dévotion mariale, entre d'abord chez les Annonciades (1631) en Lorraine. La guerre de Trente ans ayant jeté la communauté sur les routes, Catherine de Bar entre (1639) chez les Bénédictines à Rambervillers (diocèse de Metz); bientôt il lui faut reprendre la route : Paris, Caen, Saint-Maur-des-Fossés, trois ans de priorat à Caen, puis de nouveau Rambervillers, de nouveau Paris (1651) où peut avoir lieu la première exposition du Saint-Sacrement (25 mars 1653); l'idée d'une véritable congrégation vouée à l'adoration réparatrice du Saint-Sacrement se fait jour : en 1664 est fondée la maison de Toul; en 1666 Rambervillers s'y agrège; en 1668 le cardinal de Vendôme, légat pontifical, approuve la congrégation; le monastère de Notre-Dame de Consolation de Nancy s'agrège à son tour (1669) à la nouvelle congrégation; les constitutions sont approuvées par Innocent XI (1676); c'est bientôt la fondation du monastère de Rouen, puis d'un second monastère à Paris (1684), l'agrégation du Bon-Secours de Caen, une fondation à Varsovie (1687-1688), des fondations à Châtillon (1688) et Dreux (1696). Mère Mectilde du Saint-Sacrement meurt en 1698.

Après cette biographie rapide et quelques pages sur les sources de la spiritualité de cette fondatrice, Mère Marie-Véronique dégage les grands traits de la doctrine spirituelle de la fondatrice à l'aide de textes choisis. Puis sont données deux conférences inédites de Mère Mectilde, l'une sur l'appel à la sainteté, l'autre sur la vocation d'adoratrice.

Deux annexes présentent la congrégation aujourd'hui. Et une chronologie récapitule les principales étapes de la vie de Mère Mectilde.

Petite synthèse sérieuse et utile de la vie et de la doctrine d'un auteur spirituel du XVIIe siècle.

- Catherine de Bar à l'écoute de saint Benoît. - Rouen, 1979, 207 p.

Après une introduction de dom J. Leclercq, qui présente l'authentique enseignement spirituel de Mère Mectilde, et, par J. Daoust, un rappel de la vie de Catherine de Bar, cet ouvrage présente une anthologie de textes de Mère Mectilde commentant la règle de saint Benoît. Le choix de ces textes inédits a été réalisé par un travail commun de tous les monastères français de la congrégation, à l'occasion du quinzième centenaire de la naissance du patriarche des moines d'Occident.

#### XIXe siècle

- Marie-Cécile de MIJOLLA.- Les pionnières maristes en Océanie. Aux origines des soeurs missionnaires de la Société de Marie, 1845 - 1931. - Rome, 1980, 299 p.

Le bulletin avait signalé (II-20 et V, 30-31) la publication des lettres des pionnières des soeurs missionnaires de la Société de Marie. Cette publication vient de permettre à soeur Marie-Cécile de Mijolla, qui avait préparé ces quatre fascicules de correspondances, de rédiger ce volume à l'occasion du chapitre général de la congrégation.

En 1845, Françoise Perroton, laïque, quitte Lyon pour se rendre en Océanie, En 1857 trois autres femmes partent à leur tour, cautionnées cette fois par la Société de Marie. En 1861, onze soeurs du tiers-ordre de Marie travaillent ainsi dans les missions maristes d'Océanie. La nécessité d'une organisation et d'une formation, diverses difficultés aussi aboutissent à la constitution d'un tiers ordre de Marie, en France d'abord, puis en Océanie. Enfin, se voulant toujours fidèle à l'exigence missionnaire et aux liens avec la Société de Marie, cette congrégation de tertiaires régulières est reconnue de droit pontifical en 1931.

Sous-tendu par plus de 1600 notes, illustré de 42 photographies, augmenté d'une carte d'Océanie et de plusieurs "tableaux annexes", ce travail sobre et rigoureux présente une page d'histoire religieuse et missionnaire du plus haut intérêt.

#### XXe siècle

- Pôle et tropiques, revue apostolique des missionnaires Oblats de Marie-Immaculée et des soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux, n° de fév.-mars 1980.

A l'occasion du 60e anniversaire de l'arrivée en Pologne des Oblats de Marie immaculée (1920), ce bulletin spécial est consacré à rappeler leur installation et leur histoire en Pologne, ainsi que l'arrivée des soeurs de la Sainte-Famille de Bordeaux (1934) qui ont actuellement à Lodz, où elles étaient initialement arrivées, le siège de leur province polonaise.

#### Apostolat des laïcs

- Jean-Pierre RIBAUT.- "Eugène Duthoit /1869-1944/ inspirateur du catholicisme social dans le Nord", in Les Pays-Bas français, 1980, pp. 64 - 85

Professeur de droit à l'Institut catholique de Lille, président des Semaines sociales de France, soutien des Secrétariats sociaux et des syndicats chrétiens, promoteur de l'Ecole des Missionnaires du travail (cf. bulletin IX-36), Eugène Duthoit demeure un grand laïc catholique de la fin du XIXe et du début du XXe siècles. Il était bon que son souvenir fût rappelé par l'archiviste de l'Institut catholique de Lille.

- Léon-Noël BERTHE.- J.O.C., je te dois tout. - Paris, 1980, 159 p.

L'abbé Berthe, archiviste du diocèse d'Arras, prépare une histoire de la J.O.C. du Nord et du Pas-de-Calais (1927-1945); il a déjà recueilli pour ce travail quelques 280 témoignages auprès des premiers jocistes de la région. De la moisson ainsi rassemblée, il en a retenu une vingtaine, "les témoignages qui mettaient très nettement l'accent sur l'esprit qui animait la J.O.C.". Il les a regroupés en trois parties :

1) "L'arbre s'enracine" : pour la J.O.C. de la région, l'enracinement, ce sont les mines, le textile et aussi d'autres milieux.

- 2) "Secoué, l'arbre prend vigueur" : Front populaire et chômage, guerre et occupation dans divers secteurs.
- 3) "L'arbre porte ses fruits" : Que sont devenus aujourd'hui les jocistes d'hier ? L'auteur a interrogé un foyer jociste, une célibataire, un prêtre, une religieuse, une laïque missionnaire.

Cette brassée de témoignages de la première génération jociste, choisis pour leur contenu, est un aspect du matériel nécessaire pour une histoire, qui aura besoin d'en faire une critique rigoureuse en les confrontant aux autres sources.

- Gérard CHOLVY.- "Une image de la jeune fille entre les deux guerres : les bulletins diocésains de la Jeunesse catholique féminine", in Education et images de la femme chrétienne en France au début du XXe siècle, à l'occasion du centenaire de la mort de Mgr Dupanloup, sous la direction de Françoise Mayeur et Jacques Gadille.- Lyon, 1980, pp. 189 - 195.

Gérard Cholvy a dépouillé 35 bulletins des Fédérations diocésaines de l'entre-deux-guerres. Ces publications de "masse", qui ont atteint un grand nombre de jeunes filles, les stimulaient à une piété évangélique et éclairée, à l'apostolat dans leur famille, dans leur milieu de travail, dans leurs loisirs, dans leurs études, etc., ainsi qu'aux tâches ménagères, en les mettant en garde contre les désordres de la mode.

L'A., au terme de son analyse, suggère que cet effort a dû contribuer pour sa part à la promotion féminine d'après la 2e guerre mondiale.

#### Divers

- L. Guglielmo ESPOSITO, o.p.- Breve relazione dell'Archivista dell'Ordine 1975-1979. Extrait de "Analecta S.O.P.", vol. XLIV, a 87, fasc. III, sept.-déc. 1979, 8 p.

Ce rapport de l'archiviste de la Curie généralice des Dominicains expose :

- 1) la situation dans laquelle se trouvait le dépôt en 1975;
- 2) ses premiers efforts en 1976 (quant au local, quant aux manuscrits, quant à la révision de certaines sections, quant à l'aide reçue de quelques confrères);
- 3) le programme qu'il envisage pour l'avenir;
- 4) les premiers résultats dans le domaine des recherches effectuées ou en cours.

Bon exemple de ce que préconise aussi l'art. 12 (3e §) du Règlement général des Archives de l'Eglise de France.

- Sr Christiane SANSON.- Projet d'associations fabriennes et d'unions diocésaines de Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon (1906).- Extrait de L'Année canonique, t. XXIII, 1979, pp. 389-411.

Sr Christiane Sanson a eu la bonne fortune de découvrir une épreuve, annotée de la main de Mgr Fulbert Petit, d'un projet d'associations fabriennes et d'unions diocésaines, datant de 1906. L'archevêque de Besançon soumit l'avant-projet de ces textes à Pie X, qui accepta (11 mai 1905) qu'il fût communiqué aux évêques français. Le texte fut mis au point entre la réunion de la Commission préparatoire de mars 1906 et l'Assemblée plénière des évêques des 30 mai-1er juin 1906.

Le contexte de l'heure incita Pie X à demander de ne pas aller plus loin. Mais il est intéressant de relever que la substance de ce projet se retrouvera dans les statuts des Associations diocésaines autorisées et même encouragées en 1924. Jalon qu'il était donc encore plus intéressant d'exhumer.

- /R. de PAZANAN/.- Une page d'histoire religieuse dans l'Eglise de Lyon, 2 décembre 1979.- Lyon, 1980, 39 p. multigr.

L'aumônier de la congrégation lyonnaise de Notre-Dame de la Compassion, le chanoine de Pazanan cherche actuellement à confronter et contrôler scrupuleusement les divers témoignages relatifs aux derniers jours de Mère Elisabeth Rivet, supérieure générale de cette congrégation et morte dans la chambre à gaz de Ravensbruck le vendredi saint 30 mars 1945 (un timbre postal a naguère rappelé son souvenir). R. de

Pazanan voudrait, par exemple, retrouver la trace d'une certaine Mme Combes, de Toulouse, à qui Mère Elisabeth aurait dit au moment de monter dans la voiture qui devait l'emmener vers la chambre à gaz : "Je pars pour le Ciel... Prévenez à Lyon."

Sans attendre d'avoir pu reconstituer dans ses moindres détails tout ce qui concerne la fin de Mère Elisabeth, le chanoine de Pazanan a du moins voulu rassembler les discours prononcés à l'occasion de l'inauguration de la "Rue Mère Elisabeth Rivet, religieuse, morte en déportation à Ravensbruck, 1889-1945". La plaque fut dévoilée par Mère Marie de Jésus, l'ancienne assistante de Mère Elisabeth, elle aussi déportée en même temps que sa supérieure, mais revenue à Lyon. En cette circonstance fut aussi remis à cette religieuse un des quatre exemplaires d'un parchemin (signés des cardinaux Renard, Etchegaray et Gouyon, des grands rabbins Kaplan, Wertenschlag, de Lyon, Warschawski, de Strasbourg, etc.) exprimant la gratitude de la communauté juive "à l'inconnu qui a porté secours aux persécutés et qui de ce fait a été lui-même victime de la violence et de l'injustice". Cette phrase reprend le texte d'une inscription lapidaire scellée dans une chapelle du XIIIe siècle appartenant à la famille de l'abbé Paul Dietrich, à Dambach-la Ville; la pierre a été bénite le 25 juin 1978 par Mgr Weber qui avait connu à Sélestat et reçu naguère à l'aumônerie des soeurs de Ribeauvillé le "franciscain de Bourges".

L'écho de ces manifestations, comme les témoignages qu'ils suscitent (par exemple dans divers numéros de Tribune juive) sont des documents pour l'histoire. Et, pour être discrets, les efforts du chanoine de Pazanan à Lyon et de l'abbé Dietrich en Alsace visent aussi à élaborer les pages d'une histoire qui se veut rigoureusement honnête.

- Michel NIL.- Les apparitions de la Vierge en Egypte, 1968 - 1969. - Paris, 1980, 159 p.

Un jeune catholique français entend parler d'apparitions de la Vierge à Zeitoun (banlieue du Caire) au-dessus d'une église de coptes-orthodoxes. Pour la première fois de sa vie, il monte en avion et part enquêter sur place avec son magnétophone et son appareil photographique. C'est son journal de bord, d'avril 1978, qu'il publie sous un pseudonyme, avec la transcription des interviews qu'il a recueillies auprès de coptes-orthodoxes, comme aussi de musulmans et de catholiques : les témoins disent simplement ce qu'ils ont vu, ainsi que les faveurs et guérisons qu'ils attribuent à Marie; le patriarche copte-catholique déclare : "Je n'ai aucune raison de douter". Après ces témoignages directs, vient une documentation : les publications qui ont signalé ces événements et celles qui les ont décrites.

Ce dossier brut d'un jeune reporter, amateur et fervent, est un document.

- 18 mars 1979. Les religieuses d'Aix-en-Provence. - Aix, 1979, 28 p. multigr.

A l'occasion de leur rencontre avec le nouvel archevêque, les religieuses (170 religieuses "actives" réparties en 18 communautés et 12 congrégations; et 76 religieuses "contemplatives" en 5 communautés et 4 congrégations) de la ville d'Aix et de la périphérie ont réalisé un document dans lequel elles présentent leur famille spirituelle et ses diverses branches aixoises. Ces pages manifestent brièvement la vie actuelle de ces communautés aux traditions diverses et plus ou moins anciennes.

SOMMAIRE

	Pages
- <u>Editorial</u> , par Charles MOLETTE . . . . .	1
- <u>La 1e série de cours de formation archivistique spécialisée</u> , par Joseph ZIRNHELT . . . . .	5
- <u>Registres paroissiaux et d'état-civil</u>	
Note sur les sources de l'état-civil de Paris, par Jean MAUZAIZE . . . . .	7
- <u>Archives d'établissements d'enseignement</u>	
Les archives de l'Institut catholique de Lille, par Jean-Pierre RIBAUT . . . . .	15
- <u>Archives de sanctuaires</u>	
Archives historiques et contemporaines du sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray, par Louis LE BRAZIDEC . . . . .	23
- <u>Archives des religieux</u>	
* Les archives de la Visitation de Nevers, par Soeur Chantal-Marguerite et Hélène BORDES . . . . .	27
* Dans les archives de l'Union Notre-Dame des chanoinesses de Saint- Augustin, par Soeur Marie-Agnès KLEIN . . . . .	30
* Archiviste aux métiers divers ... chez les Frères des Ecoles chré- tiennes, par Gabriel EMONNET . . . . .	31
- <u>Archives missionnaires</u>	
La fondation de la mission catholique en Islande au siècle dernier par deux prêtres français. Appel lancé pour aider à reconstituer un fonds d'archives, par Jacques ROLLAND . . . . .	33
- <u>Bibliographie</u> . . . . .	35